

# MÉDIACRITIQUE(S)

Magazine trimestriel d'Acrimed





# LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EST UN COMBAT DE CHAQUE JOUR

LAURENT JOFFRIN  
LE 23/06/10

UNE SÉLECTION DU COMBAT QUOTIDIEN POUR LE DROIT À L'INFORMATION DANS LA P.Q.R CET ÉTÉ.

## le dauphiné

### Mort de la baronne : le mystère demeure

## corse-matin

### La foudre s'abat sur la Corse

## LA VOIX DU NORD

### Le Grand Stade portera le nom de Pierre Mauroy

## la Provence

### Militaires, ces héros!

## Courrier picard

### Tony Vairelles a slamé en Picardie

## LA MONTAGNE

### En Auvergne aussi une rando ça se prépare

## Var-matin

### A 9 ans, elle sauve un bambin de la noyade

## L'EST RÉPUBLICAIN

### 600 gamins privés de tournoi de foot

## L'INDÉPENDANT

### Invasion de méduses au large de nos côtes

## LE JOURNAL DU CENTRE

### Pic de population à Brinon-sur-Beuvron

## Var-matin

### Les disparus du Verdon étaient rentrés chez eux !

## SALONS CENTER

### SOLDES Jusqu'à -50%

## ACHAT D'OR

## Courrier picard

### Les vacanciers sont fans de la moule de bouchot

## Var-matin

### Ces méduses qui menacent

## Presse Océan

### THE VOICE À NANTES : CINQ FANS AUX ANGES

## Var-matin

### Pourquoi les cigales chantent-elles aussi fort ?

# Le Parisien

### Les secrets du nouveau « Dallas »

### Traffic de cannabis à l'école primaire

## Le Parisien

### Le dealeur était en CM2

### Un manège détruit avant la fête de Berny-sur-Noye

## Courrier picard

### Les vacanciers sont fans de la moule de bouchot

## Var-matin

### Ces méduses qui menacent

## Presse Océan

### THE VOICE À NANTES : CINQ FANS AUX ANGES

## le dauphiné

### Tuée en récupérant des vêtements

## SOMMAIRE

4. LA PÂTE À CRÊPE SELON BHL  
6. PROTECTION DES SOURCES ?  
7. SUR LE RAPPORT LESCURE

9-20. DOSSIER « RETRAITES »  
20 ANS DE PROPAGANDE

*Un (mauvais) traitement bien rôdé – 20 ans de réformes et de contestations – Tous les arguments sont bons – Ce qui ne fait jamais débat – France 2 prépare une nouvelle réforme des retraites – 2013: déception unanime de l'éditocratie*

21. BERNARD TAPIE TOUR 2013  
23. ASTRO-JOURNALISME  
25. CHASSE AU MAMMOUTH  
28. FRANCE 2 AIME LE COACHING PATRONAL AU COLLÈGE  
30. (RE)LIRE

### Médiacritique(s)

Le magazine trimestriel d'Acrimed

**Directeur de la publication**  
Henri Maler

**Ont collaboré à ce numéro**  
Gilles Balbastre, Laurent Dauré,  
Frédéric Lemaire, Blaise Magnin,  
Henri Maler, Ugo Palheta,  
Frédéric Panne, Denis Perais,  
Olivier Poche, Mathias Reymond,  
Cyrille Rivallan, Thibault Roques

**Illustrations**  
Bench, Colloghan

**Secrétaires de rédaction**  
Blaise Magnin, Olivier Poche

**Imprimé par**  
Espace Imprim  
46, rue de Paradis – 75010 Paris

**Commission paritaire:** 1213 G 91177  
**ISSN:** 2256-8271

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engagé collectivement l'association Acrimed. C'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

Depuis 1993, au moins, LA réforme des retraites (et non pas « une » réforme ou « des » réformes parmi d'autres possibles, et donc discutables), médiatiquement déclarée « urgente », « unique » et « inévitable », s'impose ou doit s'imposer. Cela méritait bien un effort de mémoire et une plongée dans nos archives. Et pour clore triomphalement la « trêve estivale » de 2013, les mêmes audacieux mobilisèrent leurs arguments (à l'exception notable de tous les autres), avant de se déclarer déçus par le manque d'audace du gouvernement (p. 9 à 20).

Depuis Jules Ferry, au moins, LA réforme de l'école est médiatiquement déclarée « urgente, unique, inévitable » par des éditocrates pressés de « dégraisser le mammouth », d'en découdre avec le « corporatisme » des enseignants (p. 25-27) et, à l'occasion, d'admirer les méthodes de coaching patronal appliquées aux élèves (p. 28-29).

Depuis leur naissance (ou presque...), la présence de Bernard-Henri Lévy (voir p. 4-5) et de Bernard Tapie (voir p. 21-22), sans doute parce qu'ils sont « uniques », s'impose à tous les médias (ou presque). Est-ce vraiment « inévitable » ?

Depuis le Big Bang (ou à peu près), les astres subissent leur

destin et, depuis leur apparition, font le destin des hominidés... les plus crédules et, depuis moins longtemps, celui des rubriques d'« information » (p. 23-24). Est-ce vraiment « inévitable » ?

Les astrologues peuvent être rassurés : le secret de leurs sources est bien protégé. Celui des journalistes l'est beaucoup moins (p. 6). Les industriels du divertissement peuvent être également rassurés : leurs intérêts sont, eux aussi, protégés par le rapport Lescure sur « la politique culturelle à l'ère du numérique » (p. 7-8). Est-ce vraiment « inévitable » ?

Tant d'uniformité dans la présentation des problèmes sociaux, tant d'obstination dans le spectacle et la désinformation, tant de dérobades dans la transformation du monde des médias et du journalisme méritent que l'on rende celle-ci radicale et... inévitable !

C'est en tout cas, plus que jamais, dans cette perspective que s'inscrit Acrimed et son magazine *Médiacritique(s)*, qui entame avec ce numéro sa troisième année d'existence. Que nos abonnés en soient remerciés... sans pour autant oublier de renouveler leur abonnement, vital pour la pérennisation de la revue. À bon entendre...

### ACRIMED VOUS HABILLE EN TOUTE SAISON

Pour tous ceux qui auraient raté l'occasion de parader sur les plages tout en faisant avancer la critique des médias, pour tous ceux qui n'ont donc pas encore fait l'acquisition du fabuleux t-shirt d'Acrimed, il n'est pas trop tard ! Été comme hiver, faites le buzz en l'arborant sur un plateau télé – et si vous avez peur de prendre froid, prenez-en trois !



(Bulletin de commande p. 31,  
ou en ligne sur [www.acrimed.org](http://www.acrimed.org))

# LA PÂTE À CRÊPE SELON BHL

**Bernard-Henri Lévy est nommé commissaire d'une exposition et à cette occasion il publie un livre – une sorte de catalogue/journal. Ce double événement considérable est un nouveau prétexte pour le voir défilier partout dans les médias. La presse est enthousiaste et les animateurs audiovisuels déroulent le tapis rouge. Et notre observation méticuleuse des médias depuis près de vingt ans permet de l'affirmer : jamais une exposition d'œuvres d'art n'a connu un tel battage avant même son ouverture au public. Et qui peut croire, sans préjuger de la qualité des toiles présentées (ni de celle de l'ouvrage dans lequel Bernard-Henri Lévy les expose et s'expose) que ce battage a pour objectif de rendre accessibles au plus grand nombre des chefs-d'œuvres de la peinture qui, d'ordinaire, ne font l'objet d'aucune présentation détaillée sur les grandes chaînes de radio ou de télévision ?**

## COMME D'HABITUDE, ELKABBACH ATTACHÉ DE PRESSE DE BHL

« *L'homme de toutes les surprises. Après deux ans de silence, Bernard-Henri Lévy, vous réapparaîsez pour ouvrir les portes d'un univers inattendu, votre passion de l'art et de la peinture* », c'est ainsi que Jean-Pierre Elkabbach accueille son invité surprise, Bernard-Henri Lévy, le lundi 3 juin 2013 sur Europe 1, pour qu'il parle aux auditeurs d'Europe 1 de son exposition à Saint-Paul de Vence. En effet, « *le 29 juin, le monde de l'art sera à Saint-Paul de Vence pour inaugurer l'exposition organisée pour les 40 ans de la fondation Maeght* » insiste l'animateur.

« *L'art de toutes les époques se répond et se parle* » explique BHL pour illustrer sa juxtaposition d'œuvres de Jeff Koons et du Tintoret. « *Librement les œuvres pourront se quereller* », opine Elkabbach. BHL, ravi : « *L'art est plus vivant que jamais. Mais la meilleure manière de le vérifier, c'est de mettre les œuvres à côté. Si vous mettez une crucifixion de Basquiat à côté, par exemple, d'une crucifixion de Bronzino, c'est un test implacable. Ça marche. Dans certains cas ça ne marche pas.* »

La clarté et la profondeur fulgurante d'une telle analyse vaut bien des cours d'histoire de l'art,

et comblera même l'auditeur pour qui les crucifixions de Basquiat et de Bronzino n'ont aucun secret.

## COMME D'HABITUDE, LES CIREURS DE POMPES... CIRENT LES POMPES

On l'aura compris : c'est une tradition, à chaque hoquet de Bernard-Henri Lévy la télévision et la radio sont aux petits soins. Ainsi, Michel Denisot le convie dans « *Le Grand Journal* » sur Canal + (4 juin) et Augustin Trapenard, chroniqueur éphémère, le présente :

« *Les Aventures de la Vérité, c'est un catalogue d'exposition, très beau, très brillant. C'est un dialogue entre une pensée philosophique et 160 œuvres d'art [en réalité, il y en a 126], dans le cadre d'une exposition, dont vous êtes Bernard-Henri Lévy, l'initiateur et le commissaire, et qui se tiendra à partir du 29 juin à Saint-Paul de Vence. C'est un livre intéressant par la richesse des œuvres présentées que vous avez été chercher dans le monde entier : de Tintoret à Guy Debord, en passant par Kiefer, Pierre et Gilles, Basquiat, mais aussi intéressant car vous sautez d'une époque à l'autre, intéressant de voir comment les artistes en fait se citent, se répondent, se confrontent et s'enrichissent mutuellement.*



Mais ce qui est **intéressant**, surtout, c'est votre implication très intime au point de nous livrer une partie de votre journal intime, pendant la conception de cette exposition... » [1]. Intéressant...

Le philosophe de télévision est aussi invité par Laurent Ruquier dans son émission de France 2, « On n'est pas couché », pour faire parler de lui et de son exposition (8 juin). Ruquier sautille de bonheur sur sa chaise quand il l'accueille : « Je suis doublement ravi de vous recevoir ce soir, cher Bernard-Henri Lévy. Un, parce que c'est une **occasion de vous revoir**. Mais aussi [...] le premier musée dans lequel je suis allé, c'est la fondation Maeght à Saint-Paul de Vence. » À propos de cette émission, Nathalie Rheims, chroniqueuse au Point (journal dans lequel officie BHL), avance une analyse inattendue dès le lendemain sur le site de l'hebdomadaire : « Il a cette capacité, cette hauteur de vue et aujourd'hui, peut-être un peu plus, cette sagesse, qui permettent à la pensée de ne pas disparaître complètement dans un monde qui pourrait facilement plonger dans l'obscurité. Ici, l'intellectuel engagé est dans son rôle de vigie, fouillant l'horizon du regard, **Bernard-Henri Lévy, le Magnifique** » (9 juin).

Dans son marathon médiatique, Lévy est également l'invité d'Alessandra Sublet dans l'émission « C à vous » sur France 5 le 6 juin 2013, de Philippe Vandel sur France Info le 12 juin et surtout de Jean-Pierre Elkabbach (encore), mais cette fois sur Public Sénat, le 21 juin : après tout, c'est bien « **un des événements importants de l'année 2013** ».

## COMME D'HABITUDE, LA PRESSE BÉACHÉLIENNE EST UNANIME

Dans la presse aussi, on s'égosille pour promouvoir l' élu des médias. Le samedi 1<sup>er</sup> juin, *Le Figaro* consacre une page et demi et deux appels de « une » à l'exposition de BHL et à son livre-catalogue, avec un « *entretien exclusif* ». Le journaliste semble émerveillé : « Chaque œuvre choisie par BHL est commentée par BHL. Si l'on accepte le principe, c'est souvent **inattendu et bien vu, raisonneur et gonflé** ».

S'abstenir de vanter les publications de ses journalistes? *Le Point* s'en moque, et, le 6 juin, consacre trois pages à BHL et à son exposition à Saint-Paul de Vence. Marc Lambron signe un article (« Art et philosophie : l'aventure continue ») à peu près incompréhensible mais qui témoigne du fait que Lévy, qu'on voit poser à la Fondation Maeght, est devenu un « *galeriste corsaire* » et un « **intellectuel total** » (légende de la photo, reprise du texte de Lambron). Il serait aussi l'héritier de Malraux et « *le synthétiseur lyrique d'un crépuscule repoussé* ».

Dans *Le Figaro Madame* (14 juin), on découvre « *un séducteur aux libidos successives, un équilibriste de haute volée, un conquistador vorace qui s'est fait star comme d'autres se font moines, un chercheur d'or infatigable en quête de nouveaux filons et de nouveaux frissons, mû par ce constant désir de voir s'élargir l'horizon*. » Le culte n'a pas de limite.

L'article publié dans *Libération* est une véritable ode au penseur préféré de Nicolas Demorand : « *Autant le dire*

*d'emblée : la première exposition de Bernard-Henri Lévy ne bluffe pas ; elle impressionne, et surtout convainc* » (27 juin). Le texte signé Sylvain Bourmeau est accompagné... d'un long entretien avec BHL.

D'autres articles ou entretiens-fleuves sont publiés dans la presse : *L'Est Républicain* (5 juin), *Marianne* (8 juin), *Midi Libre* (9 juin), *Nice Matin* (9 juin), *Le Nouvel Observateur* (20 juin), *Le Monde* (21 juin), *Le Journal du Dimanche* (23 juin), *L'Indépendant* (25 juin), *L'Express* (26 juin)... Et rien ne peut laisser penser que cela est terminé. Et comme si cela ne suffisait pas, BHL lui-même en rajoute une couche dans son « Bloc-Notes » du Point (12 juin) qu'il amorce ainsi : « *Faut-il que l'époque soit devenue folle, ou absurde, ou amnésique, pour s'étonner qu'un intellectuel, attentif à son temps [...] s'intéresse aussi à l'art et lui consacre un livre ?* »

\*\*\*

Un tel bouillonnement pour une entreprise qui ne concernera pas plus de 0,1 % des Français nous interpelle : si un jour Lévy décide d'organiser une conférence sur la pâte à crêpe, est-ce que les Ruquier, Elkabbach, Vandel, Denisot et consorts l'inviteront ? Est-ce que *Marianne*, *Le Figaro*, *Le Point*, *Le Monde* et *L'Express* s'agenouilleront devant Sa Majesté ?

Mais comme d'habitude, les médias oublient l'essentiel... Un mois et demi avant le début de ce tapage médiatique, le 23 avril 2013, la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris a reconnu Bernard-Henri Lévy « **complice du délit de diffamation publique envers un particulier** ». En effet, dans une chronique du Point (23 décembre 2010) intitulée « L'honneur des musulmans », notre philosophe, dénonçant le site Internet Riposte laïque, stigmatisait « *ce nouveau rapprochement rouge-brun qui voit les crânes rasés du Bloc identitaire fricoter, sur le dos des musulmans de France, avec tel ancien du Monde diplo, Bernard Cassen*. » Or l'animateur de Riposte laïque se nomme Pierre Cassen et non Bernard. Comme l'explique le mensuel : « *Ancien directeur général du Monde diplomatique, Bernard Cassen n'est lié ni de près ni de loin à Riposte laïque* » [2].

Bernard-Henri Lévy et *Le Point* ne feront pas appel du jugement. Et le 16 mai 2013, la condamnation judiciaire est publiée dans l'hebdomadaire juste après le Bloc-Notes du philosophe multimédias. Comble du cynisme : BHL donne le même titre à sa chronique qu'à celle incriminée (« L'honneur des musulmans, suite »). Et comble de la connivence : ni *Le Monde*, ni *Le Figaro*, ni *L'Express*, ni *Marianne*, ni *Libération*, ni *Le Nouvel Observateur*, ni *Le Journal du Dimanche*, ni Europe 1, ni France Info, ni Michel Denisot, ni Laurent Ruquier, ni Jean-Pierre Elkabbach, ni Sylvain Bourmeau, ni tous les soldats de l'armée de soutien au grand penseur, ne prendront leur plume ou leur micro pour rompre ce silence.

Avec le temps, rien ne change.

[1] Certaines transcriptions – comme celle-ci – ont été recueillies sur le site du fan-club de BHL, [www.bernard-henri-levy.com](http://www.bernard-henri-levy.com).

[2] Lire en ligne notre article : « *Encore une bourde de BHL, victime d'un nouvel accès de botulisme* ».

# PROTECTION DES SOURCES: MOINS-DISANT LÉGISLATIF ET ARBITRAIRE RÉPRESSIF

**Le projet de loi destiné à renforcer la protection du secret des sources des journalistes présenté le 12 juin 2013 en conseil des ministres a été quasi unanimement condamné par la profession. De Reporters sans frontières à l'Association de la presse judiciaire, en passant par le Syndicat national des journalistes ainsi que nombre de grands médias, tous ont fait le même constat: pour quelques avancées presque anecdotiques, le texte entérine, voire aggrave sur l'essentiel, le dispositif législatif existant.**

Avec ce texte, le gouvernement entendait pourtant remédier à l'inefficacité de la loi adoptée en janvier 2010, qui garantissait surtout la liberté pour les autorités policières et judiciaires de traquer ceux qui informent les journalistes: quelques mois après son adoption, le procureur de Marseille ordonnait la réquisition des factures téléphoniques détaillées (« fadettes ») de deux journalistes du *Monde*, suivi dans des démarches similaires par le directeur central du Renseignement intérieur, le procureur de Nanterre et deux juges d'instruction de Lille...

Ce texte était donc à bien des égards un modèle de tartufferie. Affirmant un principe, il prévoyait une dérogation dont l'imprécision permettait de porter atteinte au secret des sources « si un impératif prépondérant d'intérêt public le justifie et si les mesures envisagées sont strictement nécessaires et proportionnées au but légitime poursuivi. »

Force est de constater que le projet initial de Christiane Taubira, proposait un certain nombre d'avancées notoires. Cette première mouture du texte prévoyait ainsi que seuls deux motifs pouvaient justifier la levée du secret des sources d'un journaliste: « prévenir ou réprimer la commission soit d'un crime, soit d'un délit constituant une atteinte grave à la personne »; il ajoutait deux conditions restrictives devant être remplies simultanément: l'« importance cruciale » des informations recherchées, lesquelles ne devant pouvoir « être obtenues d'aucune autre manière ».

Pourtant, après l'examen du texte par l'assemblée générale du Conseil d'État, il ne reste plus rien de ces avancées. Au nom, notamment, de « la sauvegarde de l'ordre public », et sous la pression conjuguée des ministères de l'Intérieur et de la Défense, selon *Le Monde*, les magistrats ont réintroduit des exceptions à la règle qui vident le texte de toute portée.

Ainsi, la nouvelle loi interdirait toute atteinte au secret des sources, sauf si elle est justifiée par « la prévention ou la répression d'une atteinte grave à la personne ou aux intérêts fondamentaux de la nation ». Or la définition des « intérêts fondamentaux de la nation » est si vague et potentiellement si large qu'il est bien peu de cas où elle ne trouverait pas à s'appliquer... Quant à la notion d'« atteinte grave à la personne », elle est si équivoque qu'elle laisse la place aux interprétations les plus opportunistes.

Deux seuls progrès sont à noter. Le premier élargit aux « collaborateurs de la rédaction » la protection auparavant accordée aux seuls journalistes, mais ne va pas au bout de sa logique en s'abstenant d'inclure les « lanceurs d'alerte » (ces citoyens qui médiatisent des informations d'intérêt public). Le second supprime l'incrimination de « recel d'une violation du secret de l'enquête ou de l'instruction » qui justifiait nombre de procédures.

\*\*\*

Cette question de la protection des sources des journalistes est la victime constante de l'hypocrisie de gouvernants qui, tout en multipliant les proclamations vertueuses sur leur attachement à la liberté de la presse, rechignent à abandonner des pouvoirs qui leur permettent, au nom de la raison d'État, de contrôler ou de ralentir un tant soit peu le cours de « révélations » susceptibles de les embarrasser lorsqu'ils sont « aux affaires ». Alors qu'aucune information substantielle mettant en cause les grandes institutions publiques ou privées, leurs dirigeants et leurs turpitudes ne peut « sortir » si les informateurs des journalistes ne sont pas protégés, reste à voir si la majorité parlementaire approuvera tel quel ce nouveau manque d'ambition et de courage politique du gouvernement sur la question des médias...



## EDWARD SNOWDEN PRIVÉ DU DROIT D'ASILE AU TITRE DE LA RAISON D'ÉTAT

En juin dernier, Edward Snowden, ex-informaticien de la CIA, révélait l'existence d'un programme de la NSA baptisé « Prism » permettant de surveiller les télécommunications électroniques à l'échelle mondiale. Immédiatement, les autorités américaines l'inculpèrent pour espionnage, vol et utilisation illégale de biens gouvernementaux. Il trouvait alors un refuge provisoire en Russie, tout en demandant l'asile dans une vingtaine de pays européens et d'Amérique du sud, comme l'Équateur, la Bolivie, l'Espagne ou... la France.

Or, dans la nuit du 2 au 3 juillet, plusieurs pays européens, dont la France, interdisaient le survol de leur espace aérien à l'avion du président bolivien Evo Morales, en raison « d'informations » faisant état de la présence à bord d'Edward Snowden. À croire que tous les moyens devaient être mis en œuvre pour empêcher l'évasion d'un dangereux criminel! Pis, le même jour, le gouvernement français confirmait le sens de sa décision d'interdiction de survol de l'espace aérien en repoussant la demande d'asile d'Edward Snowden.

Les raisons diplomatiques ont leurs raisons que le courage politique ne connaît pas. À croire que le gouvernement considère que la liberté des journalistes ou des « lanceurs d'alerte » d'informer les citoyens sur les agissements des gouvernants doit s'arrêter là où commence celle des gouvernants d'espionner qui bon leur semble! Hypothèse complémentaire: si la France a envoyé Edward Snowden se faire voir chez les Équatoriens ou les Boliviens, c'est vraisemblablement aussi parce qu'il pourrait trouver des imitateurs en France même, où, selon *Le Monde*, la très officielle DGSE disposerait de son propre système d'écoute et d'interception systématique et généralisé.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement a ainsi confirmé de façon spectaculaire et scandaleuse ses reculades sur la question du secret des sources: reculades qui font des intérêts supérieurs de la nation (dont il serait le seul garant) la limite absolue au droit et au devoir d'informer.

## RAPPORT LESCURE: DU SUR-MESURE POUR L'INDUSTRIE DU DIVERTISSEMENT

**Le 13 mai 2013, Pierre Lescure remettait son rapport sur « la politique culturelle à l'ère du numérique » censé préparer l'« Acte II de l'exception culturelle » – rien que ça... Hormis le titre pompeux de la « mission » et la longueur du rapport [1], rien dans son contenu ne paraît à la hauteur des enjeux auxquels les secteurs de la culture et des médias sont confrontés avec l'avènement du numérique...**

### UN ARBITRE ENTRE LES LOBBYS

Certes, nul ne pourra reprocher à Pierre Lescure de ne pas savoir de quoi il parle. Le problème, justement, est qu'il connaît beaucoup trop intimement le monde des médias, de l'audiovisuel et de la production culturelle pour que ne soit pas suspect le principe même de lui confier la mission d'éclairer le législateur sur ces sujets...

Ancien directeur général de la chaîne, puis du groupe Canal +, avant de devenir codirecteur général de Vivendi Universal dont il en sera débarqué en 2002, il saura néanmoins rebondir après cette déconvenue. Pierre Lescure siège ainsi dans les conseils d'administration et de surveillance de quatre multinationales (Lagardère, Havas – spécialisée dans la publicité et les relations publiques mais dont le patron, Vincent Bolloré, ne cache pas son intérêt pour

les médias –, Kudelski et Technicolor – lesquelles jouent un rôle crucial dans le développement de systèmes de gestion du droit des œuvres en ligne) dont les activités recouvrent plus ou moins le domaine de l'expertise confiée... à Pierre Lescure! On connaît des partisans d'une « République exemplaire » qui se seraient émus pour moins que ça... Et autant dire qu'avec de telles accointances, Pierre Lescure ne risquait d'embarrasser ni les grands intérêts du secteur, ni le gouvernement par l'audace de ses recommandations.

### **PARTAGE NON MARCHAND: QUE TOUT CHANGE POUR QUE RIEN NE CHANGE**

Ainsi, sur la question centrale du partage non marchand de fichiers sur internet (le « téléchargement illégal », dans le langage de l'industrie), le rapport Lescure semble au diapason de la proposition 45 du candidat Hollande qui promettait d'abroger la loi Hadopi. Si, effectivement, Pierre Lescure propose bien de supprimer la Hadopi, il suggère de confier au CSA... ses missions répressives tout en revoyant les sanctions pour les rendre plus facilement applicables!

Quant à la création d'une éventuelle « licence globale » légalisant le partage non marchand d'œuvres audiovisuelles, qui figurait à mots couverts dans le programme de François Hollande elle passe aussi par pertes et profits. Alors qu'Auréliette Filippetti s'était déclarée favorable à une telle « contribution créative » en 2009 pour l'oublier aussitôt devenue ministre, le rapport consacre 11 pages à analyser les tenants et aboutissants d'une compensation financière liée à l'abonnement internet, pour, finalement, l'enterrer dans un appel à « approfondir la réflexion »...

Autre versant de la consommation culturelle en ligne, l'offre légale ne se verra pas bouleversée, ni considérablement enrichie par les quelques mesures avancées pour revoir la chronologie des médias [2] et permettre une exploitation des œuvres cinématographiques en VOD plus rapidement après leur sortie en salle... De même, l'extension prévue du droit

de citation [3] pour finalité « créative ou transformative » (*mash-ups* et *remix*), certes louable, ne saurait compenser la pénalisation maintenue des pratiques massives de millions d'internautes.

Pour couronner le tout, le rapport propose une mesure pensée pour complaire aux géants de l'industrie culturelle et les subventionner discrètement: taxer tous les appareils connectés afin de rémunérer la copie privée [4].

### **UN CSA QUI ENFLE AU DÉTRIMENT DE LA COHÉRENCE DE SES MISSIONS**

Le CSA avait déjà un rôle ambigu: régulateur des fréquences radio et télé qu'il attribue officiellement sur des critères éditoriaux, il joue aussi un rôle de garant de la moralité publique et du pluralisme politique sur les ondes...

Par la volonté de Pierre Lescure, il se verrait donc confier en plus le soin de traquer et de sanctionner les internautes qui échangent illégalement des fichiers, mais aussi une mission de « contrôle de qualité » auprès des hébergeurs de contenu culturel sur internet. Quand on a en tête que la convention de TF1 a été reconduite sans difficultés malgré les entorses graves et multiples au cahier des charges qui lui était imposé, le projet peut prêter à sourire...

Et lorsque le rapport suggère que « pour les plus "vertueux", une priorité dans la gestion des débits pourrait même être envisagée », on ne peut que partager le diagnostic de La Quadrature du Net qui souligne qu'une telle mesure serait une atteinte flagrante à la neutralité du net.

Déjà incapable de relever les défis auxquels sont confrontés les médias « traditionnels », on voit mal comment un CSA qui passera bientôt de neuf à sept membres pourrait s'improviser régulateur d'internet.

### **DES PROJETS LIBERTICIDES**

Plus grave encore, le rapport entend inciter les opérateurs privés à se doter de

technologies de détection automatique et de filtrage de contenus illicites et préconise l'adoption de mesures qui permettraient à l'administration d'imposer aux fournisseurs d'accès le blocage de sites. Outre le problème posé par la volonté de confier à des opérateurs privés un droit de censure, la Quadrature du Net signale à juste titre les risques de blocage de contenus licites, d'atteinte à la liberté d'expression et des communications que recèleraient des dispositifs de ce type.

\*\*\*

Certes, nul ne pouvait attendre d'un dirigeant d'un secteur industriel aussi puissant qu'il prône une remise en cause des intérêts économiques qu'il représente! Ce qui est plus surprenant (encore que...), c'est qu'un gouvernement de gauche qui avait lancé des pistes de réforme intéressantes, malgré leur flou et leur modestie, fasse le choix de s'asseoir dessus en confiant leur mise en musique à un homme d'affaires dont le parti pris évident ne pouvait déboucher que sur un statu quo favorable aux intérêts établis...

[1] Deux volumes comptant respectivement 486 et 233 pages – pour 2,3 kg s'extasient nombre de journalistes.

[2] La chronologie des médias est la règle définissant l'ordre et les délais dans lesquels les diverses exploitations d'une œuvre cinématographique peuvent intervenir. Cette réglementation a essentiellement pour but la sauvegarde de l'exploitation en salle des films. Ce n'est en effet qu'après une durée déterminée que les autres formes d'exploitation (vidéo, télévision...) sont autorisées.

[3] Selon l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, « Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire: [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source: a) Les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. »

[4] Depuis la loi Lang en 1985, chaque acheteur d'une œuvre (CD, film...) peut en faire une copie pour un usage familial, en échange d'un prélèvement sur chaque support (cassettes vierges pour matériel Hi-fi et magnétoscopes hier, CD-R, disque dur, clé USB, etc., aujourd'hui).

# 1993-2013

## 20 ANS D'UNE RÉFORME « URGENTE, UNIQUE, INÉVITABLE »

Balladur, Raffarin, Fillon, Ayrault... Les « réformateurs » se succèdent (voir encadré p. 10-11), et le chœur des ténors médiatiques accompagne de son bourdon monotone chaque réforme libérale et anti-sociale : « logique démographique », « urgence de la réforme », « seule solution », « corporatisme et privilèges » de ceux qui refusent de voir leurs revenus amputés et leur vie au travail allongée... La novlangue des éditocrates ne s'enrichit guère et met en musique « la réforme » avec le même entrain et la même insistance. Ils orchestrent le débat, et surtout se posent en gardiens du consensus, selon un schéma qui ne varie guère : alors que les grèves et les manifestations se succèdent, leur répondent les tautologies, les leçons de soumission et de résignation des zéloteurs de « la réforme » ; et lorsqu'ils estiment que les mobilisations qu'ils s'ingénient à présenter comme des faits divers ont assez duré, leurs récriminations se transforment en un mépris dédaigneux lancé à la face des protestataires (p. 10-13).

Mais la première contribution médiatique à la pédagogie réformatrice consiste sans doute à escamoter les questions décisives et à occulter systématiquement l'existence de diagnostics et de propositions alternatifs à ceux inlassablement promus depuis plus de 20 ans (voir encadré p. 15). Dès lors, l'impérieuse nécessité de tirer les pensions vers le bas et de durcir leurs conditions de liquidation n'est même plus questionnée, et pour faire avaler le recul des prestations et des droits, tous les procédés semblent bons, avec une prédilection certaine pour les sondages biaisés ou l'usage décomplexé de données scientifiques (p. 14-16).

Comme en 2003, 2007 et 2010, le matraquage médiatique a commencé, en cette année 2013, des mois avant que le gouvernement n'annonce ses pistes de réforme, avec la cible prioritaire habituelle : les retraites complémentaires et les régimes spéciaux (p. 17-18). Mais la réforme n'étant pas assez brutale à leur goût, l'ire des grandes plumes de la presse, dans un consensus qui pourrait étonner si depuis vingt ans l'on n'avait subi, sur cette question des retraites plus que sur toute autre, un rabâchage aussi univoque que systématique, s'est pour le moment retournée contre le gouvernement plutôt que contre les opposants à la réforme (p. 19-20). Pour le moment...



# UN (MAUVAIS) TRAITEMENT BIEN RÔDÉ

Depuis vingt ans, les grands médias et leurs éditorialistes vedettes ne s'embarrassent pas de longues démonstrations pour justifier un soutien souvent fanatique aux plans successifs de réforme du système de retraite. Entre paresse intellectuelle et aveuglement idéologique, ils ruminent des partis pris qu'ils s'ingénient à présenter comme des évidences nécessaires, et qui justifient les mauvais traitements réservés aux manifestants, à leurs arguments et à leurs revendications.

## NÉCESSITÉ DE « LA RÉFORME »

Au début de l'année 2010, le Conseil d'orientation des retraites qui devait éclairer le gouvernement sur la future réforme n'avait pas encore rendu son rapport. Pourtant, toute l'éditocratie trépignait déjà d'impatience et martelait ses certitudes réformatrices.

En juin 2009, Jean-Pierre Bel avait prévenu: la réforme est « *incontournable* » (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*) – « *inéluçtable* », avait alors ajouté Jacques Camus (*La République du Centre*). C'est « *une réforme inévitable* » répond Patrick Bonazza dans *Le Point*, le 25 février 2010. « *Indispensable* », tempère François Ernenwein (*La Croix*, 22 mars). « *Il y a urgence* », s'exclame Alain Genestar sur France Info (20 février), en plein accord avec Alain Duhamel, pour qui « *la réforme des retraites, c'est la plus urgente, la plus nécessaire* » (RTL, 23 mars) – et avec Claude Imbert

qui précise: « *La réforme des retraites, [est] d'une nécessité mathématique* » (*Le Point*, 1<sup>er</sup> avril). Pour Luc Ferry, « *c'est vital et s'il y a encore une réforme à faire, c'est celle-là* » (*lejdd.fr*, 26 mars). C'est vital, c'est fatal – ce sont « *Les retraites de la peur* » (*Une de Métro*, 15 avril).

Alors qu'une première journée de mobilisation avait rassemblé des millions de manifestants en juin, le mouvement social reprend de plus belle à la rentrée avec plusieurs manifestations massives tout au long des mois de septembre et d'octobre. Deux mois pendant lesquels tous les synonymes de « nécessité » seront à nouveau passés en revue – mention spéciale à Luc Évrard dans son édito économique pour sa litote originale: « *La réforme n'est pas facultative* » (6 septembre, Europe 1). Et après avoir chanté sur tous les tons le même refrain, il ne reste plus qu'à décréter que tout le monde est d'accord: Jacques Camus nous apprend ainsi que « *les derniers*

## 20 ANS DE RÉFORMES...

### 1993: Balladur ouvre les hostilités

La durée de cotisation des salariés du privé passe de 37,5 à 40 annuités et le mode de calcul des pensions est revu à la baisse pour 6 retraités sur 10 environ. Adoptées en plein mois de juillet, ne « concernant » que les salariés du privé, les mesures n'entraînent aucune action collective notable.

### 1995: Juppé l'audace

Premier ministre de Jacques Chirac fraîchement élu président sur le thème de « la fracture sociale », Alain Juppé entreprend une réforme générale de la sécurité sociale particulièrement... antisociale! Une des mesures prévues consiste à aligner les modalités de départ à la retraite des salariés du public sur celles du privé, réformées par Balladur. Un mouvement social massif, en octobre-décembre 1995, oblige le gouvernement à retirer son plan.

### 2003: Fillon remet l'ouvrage sur le métier

Ministre des Affaires sociales du gouvernement Raffarin, François Fillon veut aligner la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle des salariés du privé. Entre février et mai, les négociations syndicales échouent mais la CFE-CGC et surtout la CFTD signent le texte. En mai et juin, grèves et manifestations se multiplient, rassemblant des centaines de milliers de personnes, sans empêcher l'adoption du texte en juillet.

sondages montrent une adhésion très majoritaire des Français à la mobilisation, même s'ils savent la réforme inéluctable » (6 septembre, *La République du Centre*). Dans *La Croix*, on sait aussi ce que les manifestants savent: « une réforme que de nombreux manifestants d'hier savaient à la fois nécessaire et inéluctable. » Et dans *Le Monde* du lendemain, Éric Fottorino parle du « fond »: « Sur le fond, pourtant, repousser l'âge légal du départ à la retraite est une nécessité largement admise. [...] il faut bien regarder les réalités en face. » Et pour bien regarder en face, rien de tel que de solides œillères.

Imprégnés de la logique simpliste de la contrainte démographique, persuadés de défendre une réforme vitale pour l'avenir du pays et convaincus de l'absolue justesse de leur point de vue, les grands prescripteurs médiatiques d'opinions ont beaucoup de mal à accepter que des millions de personnes puissent contester leur logique... Aussi, les appels implicites à la résignation se doublent d'un traitement bien rôdé des manifestations.

### INUTILITÉ DE LA MOBILISATION

D'une réforme inéluctable à des manifestations inutiles, il n'y a qu'un pas, que nos éditocrates franchissent le

plus tôt possible. Dès le 6 septembre, Rémi Godeau, dans *L'Est républicain*, tirait le bilan de la journée de manifestations prévue le lendemain: « Que plus de 2 millions de grévistes battent le pavé ne changera donc pas l'essentiel: en 2018, l'âge de départ à la retraite sera de 62 ans. » Dans ces conditions, la mobilisation réussie du 7 septembre ne saurait ébranler les certitudes éditocratiques: « La mobilisation, même record, d'hier n'amènera pas le gouvernement à battre en retraite et ne remettra certainement pas les compteurs à 60 ans. » (Patrick Planchenault, *L'Est-Eclair*, 8 septembre).

Vus de l'Est, les jeux sont faits – ils le sont aussi vus du Nord: « Sur le parcours des manifestations à venir les bornes de 62 ans pour l'âge légal et de 67 ans pour l'accès à la retraite sans décote paraissent déjà scellées! » (Hervé Favre, *La Voix du Nord*, 8 septembre). Et à l'Ouest, le rêve est devenu réalité: « Passer le pont de la réforme sous la mitraille syndicale, avec plus de deux millions de manifestants, ce n'est d'ailleurs plus un fantasme, c'est déjà une réalité » (Paul Burel, *Ouest-France*, 8 septembre).



Ces prophéties auto-réalisatrices ne sont pas l'apanage de la PQR: elles sont fort goûtées aussi à Paris. Gérard Carreyrou, au matin du 7, a consulté sa boule de cristal et dresse en avant-première, pour les heureux lecteurs de *France-Soir*, le bilan d'une journée de mobilisation qui n'a pas encore eu lieu: « Il y aura [...] non pas deux millions de manifestants [...] mais plus: 2 millions et demi voire 3 millions

## ... ET 20 ANS DE CONTESTATIONS

### 2007: Haro sur les régimes spéciaux

Les régimes spécifiques dont bénéficient certains salariés pour compenser la dangerosité ou la pénibilité de leur travail sont depuis longtemps dans le collimateur de tous les obsédés de « la réforme ». Mesure emblématique de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, la réforme qui vise à rapprocher les régimes spéciaux du régime général est bouclée dès l'automne 2007.

### 2010: Nouvelle réforme, nouveau mouvement social massif

Le gouvernement Fillon profite de la crise financière pour justifier une nouvelle réforme. Contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, les principales dispositions prévoient un recul de l'âge légal de départ à la retraite, un nouvel allongement de la durée de cotisation, l'alignement des cotisations des fonctionnaires sur celles du privé, et provoquent deux manifestations d'ampleur en mai et juin. En septembre et en octobre, alors que le texte est discuté à l'Assemblée nationale, des grèves massives touchent la SNCF, les transporteurs routiers, les raffineries de pétrole, ou encore les lycées et les universités, et plusieurs journées d'action rassemblent plus de trois millions de manifestants. En vain...

de manifestants. Ce qui sera bien la preuve que c'est un extraordinaire succès, que la France est dans la rue, que le Président est dans les choux, que les adversaires de la réforme des retraites ont gagné. **Gagné quoi? Rien du tout, puisque la réforme enrichie des concessions annoncées pour le débat parlementaire sera votée dans les prochaines semaines par les deux assemblées et que l'âge de la retraite sera désormais de 62 ans avec retraite pleine à 67 ans.** »

Sur Europe 1, le même jour, c'est par la bouche du chef du service politique de la station, Fabien Namias, que la voix de la raison résignée se fait entendre: « C'est un avis qu'on peut lancer aux compteurs des syndicats et des policiers: ne vous fatiguez pas, vous pouvez avoir une certitude; **quel que soit le volume des manifestations aujourd'hui, ça ne changera RIEN au fond de la réforme.** » Et quelques instants plus tard, c'est au sonneur inoxydable Roland Cayrol d'intervenir, pour offrir un résumé de la situation:

« **On a la situation qui était prévue.** Évidemment il y a un événement syndical, social important. **Mais il n'empêchera évidemment pas la réforme.** » Évidemment pas.

Mais rendons à Jean-Michel Apathie ce qui lui appartient, ce dernier avait déjà tranché la question, dès le 24 juin 2010, dans le « Grand Journal » de Canal +: « *Deux millions de personnes pour manifester contre les retraites [sic] c'est beaucoup, les syndicats sont contents et ça ne sert à rien. Parce que l'objectif des syndicats, c'est d'obtenir le retrait du texte. Y a beaucoup de choses qui servent à rien, hein. Ben, ça, ça sert à rien.* »

Qu'un gouvernement n'ait pas l'intention de « reculer », et surtout qu'il le dise, c'est dans l'ordre des choses. Mais en le répétant sur tous les tons, nos grands analystes médiatiques endossent un de leurs rôles favoris: l'éditorialiste d'accompagnement.

## CAS D'ÉCOLE: TF1 ET LA GRÈVE DE L'INFORMATION

Le 1<sup>er</sup> février 2003, alors que François Fillon, ministre des Affaires sociales du gouvernement Raffarin, s'appête à dévoiler sa « réforme », plusieurs centaines de milliers de manifestant-e-s défilent pour faire valoir leur point de vue dans le « débat national sur les retraites ». Mais les priorités éditoriales de TF1 sont ailleurs, car l'actualité est chargée ce samedi: un accident du travail dans une navette spatiale (15 mn); des avalanches en montagne et du verglas à Lille (4 mn); des difficultés de circulation automobile en Île-de-France et un reportage de terrain sur l'autoroute A1 (2 mn)... Il fallut attendre **25 minutes** pour qu'une Claire Chazal, visiblement affectée par la rigueur de l'hiver, daigne aborder un « autre fait marquant de ce samedi »: les manifestations. Tellement affectée que ce sujet est abordé sous l'angle météorologique: soleil à Marseille et neige à Paris! Une minute plus tard, François Fillon jouait les « monsieur météo » et rassurait les téléspectateurs: le temps sera clément sur les retraites, après dissipation des malentendus syndicaux.

Le 10 juin 2003, dans son JT de 13h, Jean-Pierre Pernaut joue un autre grand classique du journalisme par temps de mouvement social: la complainte de l'utilisateur pris en otage par les odieux grévistes. Quand JPP annonce: « *Et on arrive maintenant à la journée d'action d'aujourd'hui* », c'est pour souligner aussitôt, d'un air las, que « *c'est la sixième du même type.* » Inutile de s'appesantir sur les objectifs des grévistes et des manifestants, l'essentiel est ailleurs: « **Nombreuses perturbations** ». Autrement dit: « *Une nouvelle journée de galère pour des millions de parisiens.* » Suit un reportage qui nous entraîne successivement gare Montparnasse: « *Un tiers du trafic normal* »; dans le métro: « *Pas de colère vive, plutôt la lassitude* »; et en surface: « *La circulation était parfois égale à celle des*

## Bilan comptable de deux JT

### TF1: 13 et 14 novembre 2007, veille et premier jour de grève

20h du 13 novembre: 23 mn consacrées au conflit, en 10 sujets

20h du 14 novembre: 21 mn au conflit, en 11 sujets

- Reportages consacrés aux effets de la grève: **15**, dont 9 spécifiquement sur les conséquences pour les usagers.
- Sujets destinés à exposer les données du conflit: **un seul...** d'un genre un peu particulier: l'interview confortable de François Fillon par PPDA!
- Sujets destinés à illustrer les divisions, réelles ou supposées, entre les syndicats ou entre les grévistes et les directions syndicales: **3**.
- Sujets consacrés aux « tractations » entre syndicats et gouvernement autour de l'ouverture éventuelle de négociations: **2**.
- Reportages faisant état de pression de grévistes sur des non-grévistes: **1**.
- Portraits consacrés à illustrer les conditions de travail: **2**. (Le premier s'appuyant sur le témoignage d'un conducteur de train non gréviste, syndiqué à la FGAAC qui n'appelait pas à la grève.)

### Et pendant ce temps-là sur France 2, le 13 novembre...

... C'est à peine moins pire. David Pujadas présente les titres:

« *La course aux derniers trains. [...] La grève reconductible a donc officiellement commencé dans les gares. Elle s'annonce massive et dure. Dure surtout pour les usagers.* »

## Chiffres et délices

Le 3 avril 2003, la journée d'action contre la réforme Raffarin rassemble entre 256 000 manifestants selon la police et 500 000 selon les organisateurs. À Paris, les chiffres oscillent entre 26 000 et 80 000, à Bordeaux entre 10 000 et 20 000, à Toulouse, 12 000 et 35 000. Le 27 mai 2010, la journée d'action contre la réforme Fillon rassemble entre 395 000 manifestants selon la police et 1 000 000 selon la CGT. À Paris, les chiffres oscillent entre 22 000 et 90 000, à Bordeaux entre 6 500 et 40 000, à Toulouse, 10 000 à 35 000. Devant la logique des chiffres, un observateur même peu avisé n'aurait aucun mal à affirmer que la mobilisation du 27 mai 2010 a été supérieure à celle du 3 avril 2003. Mais la presse ne calcule pas de la même manière.

Le 3 avril 2003, elle insistait en « une » sur l'importance des cortèges: « *Mobilisation réussie pour la défense des retraites* » (AFP, le 3 avril 2003); « *Succès des manifestations, réussite plus variable des grèves* » (Les Échos, 4 avril); « *Les retraites stimulent la mobilisation* » (Libération, 4 avril); « *Le rapport de force se muscle* » (Sud Ouest, 4 avril); « *Retraites: un cortège imposant* » (La Nouvelle République du Centre-Ouest, 4 avril); « *Retraites: le public mobilise, Raffarin maintient le cap* » (Le Figaro, 4 avril). Sept ans plus tard, ce n'est plus la même histoire: les grands médias s'empressent d'enterrer la mobilisation. « *Les manifestations contre la réforme des retraites n'ont pas fait le plein* », clame ainsi David Pujadas, en ouverture du 20h de France 2, dès le 27 mai au soir. « *La faible mobilisation ouvre la voie à la réforme* », claironne Le Figaro du lendemain. « *Réforme des retraites: avantage Sarkozy* », surenchérit Libération. « *Retraites: Sarkozy passe le premier obstacle de la rue* », confirme Les Échos. « *La mobilisation n'a pas été massive* », titre Ouest France. Pour les journalistes, le cours du manifestant a considérablement chuté. Simple effet de la crise?

Il faut dire que la veille de la journée d'action, la situation était dramatique: « *Les syndicats joueront leur va-tout dans la rue demain* » (Les Échos, le 26 mai 2010); « *Journée test demain pour les syndicats* » (Aujourd'hui en France, 26 mai); « *Les syndicats jouent gros demain* » (L'Est Républicain, 26 mai); « *Pari difficile pour les syndicats* » (BFM - site Web, 26 mai); « *Retraites, emploi... Les syndicats jouent gros jeudi* » (La Dépêche, 25 mai). Le lendemain, la messe est dite. Les syndicats ont perdu.

autres jours, voire plus fluide. À croire qu'avec ces grèves à répétition, les Parisiens ont appris à anticiper. »

Retour en plateau. JPP ne peut pas laisser passer ce commentaire désinvolte et rectifie aussitôt: « *Il y avait quand même 200 km de bouchons ce matin et beaucoup de gens furieux.* » Suit un tour de France des manifestations, vraiment tout petit... Commentaire de quelques images par une journaliste avisée, à Marseille: « *Comment paralyser complètement le centre de Marseille? Eh bien, les syndicats ont trouvé la solution. Avec quatre manifestations différentes qui quadrillent l'ensemble des rues de la ville.* » Et pour finir une liste de villes. Pas d'images, pas de récits, pas même un petit micro-trottoir. Rien.

### MÉPRIS ET ANATHÈMES

Face à l'entêtement des grévistes et des manifestants à ne pas capituler

devant leurs admonestations, il arrive que certains éditorialistes, ivres de rage, et pourtant si prompts à lancer à de doctes appels à la raison, déraisonnent quelque peu.

En mai 2003, alors que la mobilisation contre la réforme Fillon bat son plein, Denis Jeambar observe les manifestants et pose un diagnostic: « *La France est bel et bien malade de ses conservatismes, de ses archaïsmes, de ses vanités, de son refus de regarder le monde tel qu'il est* » (22 mai, L'Express). Puis le 5 juin, tirant les leçons de l'Histoire, il tente de sauver la République: « *Les sans-culottes se dressaient contre l'absolutisme; les "sans chômage" qui prennent aujourd'hui le pays en otage par des grèves à répétition contestent en fait un pouvoir démocratiquement élu, c'est-à-dire la principale conquête de la Révolution.* » Même sobriété chez Claude Imbert (Le Point, 6 juin): « *Jetez donc un œil sur l'actualité: à*

Paris, énième prise d'otages commise par les maîtres chanteurs du service public. »

Le 28 mai, c'est au tour de Jean de Belot, éditorialiste au Figaro, d'analyser de l'intérieur les motivations des preneurs d'otages: « *L'Éducation nationale, symbole de l'archaïsme syndical, est l'archétype du mal français. S'ils défilent contre les retraites, les enseignants se mobilisent aussi parce qu'ils savent que leur univers est l'un des plus enkystés.* » Un peu plus tôt, c'était l'inénarrable Pierre-Luc Séguillon qui résumait calmement la situation (21 mai, LCI): « *Le pays se transforme en planète sauvage [...] il n'est plus guère aujourd'hui de réponse raisonnable à une situation qui échappe chaque jour un peu plus à la rationalité et qui frise le délire collectif.* »

Vous avez dit « délire collectif »?

# POUR VENDRE « LA RÉFORME », TOUS LES ARGUMENTS SONT BONS

Et parmi eux, le recours aux questions biaisées de sondages bricolés pour les besoins de la cause est un grand classique. Plus rare, mais toujours possible, l'appui opportun de données scientifiques auxquelles on fait dire ce qu'on a envie de donner à entendre.

## 1. L'INSTRUMENTALISATION DES SONDAGES

» Les sondages constituent un atout précieux pour tout journaliste qui souhaite établir *a priori* et incontestablement le bien fondé d'une proposition de réforme. En juin 2003, Serge Halimi faisait dans *Le Monde diplomatique* les observations et propositions suivantes :

Préparant une émission de France 2, au cours de laquelle le ministre François Fillon devait dévoiler un plan gouvernemental relatif aux retraites, Ipsos France a posé, avec *Le Figaro*, cette question : « Parmi les mesures suivantes destinées à remédier au problème du financement des retraites, laquelle vous semble la moins acceptable ? » Cet énoncé bienveillant pour le pouvoir (qui voulait « remédier » à un « problème ») était suivi de quatre suggestions : « L'allongement de la durée de cotisations nécessaire pour toucher une retraite à taux plein ; la diminution du montant des retraites ; une augmentation importante du montant des cotisations ; ne se prononcent pas. » (*Le Figaro*, 24 avril 2003)

Souhaitant à son tour contribuer à la science des sondages, *Le Monde diplomatique* en a rédigé un, lui aussi. « Parmi les mesures suivantes destinées à améliorer le financement des retraites, laquelle vous semble la moins acceptable ? La fin du gel de la part patronale du financement de la retraite [1] ; la taxation des revenus financiers des entreprises à hauteur des prélèvements vieillesse acquittés par les salariés ; le rétablissement à son niveau de 1983 de la part des salaires dans le partage de la valeur ajoutée française (68,8 % à l'époque, contre 59,9 % quinze ans plus tard) [2] puisque quand les salaires augmentent, les retraites augmentent ; sans opinion ? »

» Le 5 mai 2003, *Expression-publique.com*, partenaire du *Monde.fr*, proposait la question suivante : « Les syndicats ont appelé à une mobilisation des salariés [...] Croyez-vous qu'au cours du mois de mai, il y aura :

- un vaste mouvement social comparable à celui de décembre 1995 car les salariés sont très déterminés
- un mouvement de protestation, mais plus limité qu'en 1995 car les salariés sont aujourd'hui prêts à faire des efforts
- ou pas ou très peu de mobilisation. »

Salariés, encore un effort, et il n'y aura plus de protestation !

» Sept ans plus tard, *Le Figaro*, qui commande régulièrement des sondages taillés sur mesure dont il se hâte de

mettre en « une » les résultats les plus favorables à son orientation éditoriale – et ceux-là seulement –, savait dès le 6 juin que « Les Français approuvent la retraite à 62 ans ». Moins d'un mois plus tard, un autre sondage montrera que « 88 % des Français [sont] partisans de la rigueur ». Et en octobre, alors que la mobilisation contre la réforme des retraites bat son plein, *Lefigaro.fr*, sur la base d'un nouveau sondage, annonce

trionphalement : « Retraites : Les Français résignés ». Bien que selon les résultats de cette enquête « 73 % des sondés trouvent "justifiée" la journée de mobilisation de mardi », *Le Figaro* préfère y lire que, « surtout, cette enquête montre combien les Français semblent résignés sur le sujet ». Et relègue à la dernière phrase de l'article la rapide mention d'autres résultats, tous défavorables à la « réforme Sarkozy » : « Enfin, une large majorité de Français interrogés pense que la réforme, telle que présentée actuellement, ne résout pas le problème des retraites sur le long terme (68 %), qu'elle est injuste (63,5 %) et inéquitable (79 %). » Mais heureusement, ils sont résignés !



» France Info, le 22 juin 2010, nous offrait ce commentaire d'un sondage: « S'ils sont très majoritairement hostiles à la réforme des retraites comme à la politique du gouvernement, les personnes interrogées ne semblent pas prêtes pour le "grand soir": le soutien au mouvement social de jeudi 24 juin est **assez faible puisque moins des deux-tiers (64 %) des Français le jugent "justifié"**. » Exquise précision: 64 %, c'est « moins des deux tiers »! Et c'est « assez faible »!

» En octobre 2010, Latribune.fr ose cette question qui vaut bien des éditoriaux: « SNCF, RATP... les appels à la grève illimitée se multiplient. La menace de grève illimitée dans les transports vous semble: **1. Scandaleuse - 2. Inutile - 3. Pénible - 4. Nécessaire** »...

» Le 5 juillet 2013, alors que les premières annonces concernant la nouvelle réforme des retraites commencent à filtrer, BFM-TV reprend les méthodes éprouvées du Figaro. Sondage à l'appui, un article paru sur le site de la chaîne s'intitule: « Retraites: les Français favorables à l'allongement de la durée de cotisations ». Selon ce sondage CSA pour Les Échos et l'institut Montaigne [3], « 53 % des Français sont pour allongement de la durée de cotisations pour équilibrer le régime des retraites ». Mais l'on apprend plus loin « que la mesure a surtout un écho favorable auprès des personnes non concernées [retraités actuels et 18-24 ans] », et que « les personnes actives âgées de 35 à 49 ans sont plus mitigées ». La suite achève de vider définitivement de son sens le titre triomphal de l'article puisque certaines catégories de la population semblent tout à fait opposées à l'allongement de la durée de cotisations: « On remarque également une opposition très nette entre cadre (62 % d'opinion favorable) et ouvriers (56 % d'opinion défavorables), probablement en raison de la pénibilité du travail. La mesure n'a, par ailleurs pas les faveurs des syndicats les plus critiques du gouvernement. La CGT et FO y sont ainsi fermement opposées. »

Voilà un cas d'école où parler d'opinion publique, ou d'opinion « des Français »

## CE QUI FAIT DÉBAT... NE FIGURE JAMAIS DANS LE DÉBAT

Le débat médiatique sur le « problème des retraites » consiste pour l'essentiel à réciter un catéchisme qui repose sur trois postulats occultant des éléments décisifs, et qui permettraient d'envisager et de discuter de tout autres « réformes ».

### 1. «La réforme» vise à sauver le système de retraites

**>> En organisant la paupérisation d'un grand nombre de retraités, les gouvernements successifs dévoient en réalité les fondements mêmes du système par répartition, qui vise justement à garantir la solidarité entre les générations.**

Avec le chômage de masse, si les seniors sont contraints de travailler plus longtemps, il reste d'autant moins de chances pour les jeunes de trouver un emploi. Et ce alors qu'ils commencent à travailler plus tard et qu'un quart des moins de 25 ans est au chômage. Ils auront donc plus de difficulté à atteindre la durée légale de cotisation et subiront une décote de leurs pensions. D'ores et déjà, l'âge moyen de cessation réelle d'activité est d'environ 59 ans et six salariés sur dix sont hors emploi (chômage, invalidité, etc.) au moment de liquider leur retraite. Avec le chômage structurel et la précarisation continue du salariat, le nombre de retraités qui ne toucheront jamais une pension à taux plein va exploser, tout comme le nombre de ceux qui devront attendre, avec des ressources quasi nulles, 65, puis 67 ans pour toucher une pension dérisoire. Compte tenu des écarts considérables d'espérance de vie et de conditions de travail entre les classes sociales, on mesure ce que « la réforme » a de cynique et d'irresponsable.

### 2. Les évolutions démographiques rendent inéluctable l'allongement de la durée de cotisation

**>> L'augmentation prévue du nombre de retraités et de leur espérance de vie ne justifie pas mécaniquement l'allongement de la durée de cotisation. Ces tendances démographiques s'observent depuis 1945, et n'ont jamais empêché les revalorisations des pensions et diminutions du temps de travail.**

Le rapport Moreau reconnaît d'ailleurs que les déficits supplémentaires du système de retraites s'expliquent non par la démographie (inchangée depuis 2010), mais par la durée et l'intensité de la crise et du chômage. Dès lors, essayer de prolonger dans l'emploi des retraités potentiels est absurde, alors que le chômage des jeunes et des femmes atteint des niveaux records.

### 3. Les réformes menées jusqu'ici sont les seules possibles

**>> L'augmentation de la durée de cotisation, le recul de l'âge de départ à la retraite et la baisse des pensions n'ont rien d'inexorable, à condition de rééquilibrer en faveur des salariés le partage des richesses produites chaque année.**

Dans un système de retraites par répartition, ce sont les actifs qui paient les pensions des retraités par les cotisations prélevées sur leurs salaires. Or, depuis vingt ans, la part de la richesse nationale allouée aux salaires a sans cesse diminué au profit des revenus financiers; *de facto*, les caisses de retraite ont vu diminuer le montant des cotisations qu'elles collectent et se détériorer les projections sur leur situation financière future.

n'a aucun sens, et constitue même une mystification. Les « opinions » significatives sont ici bien sûr celles des premiers intéressés, soit les salariés, et l'opinion « mobilisée », c'est-à-dire les positions des organisations syndicales et politiques.

» À l'automne 2010, *L'Humanité* cédant à son tour aux sirènes sondagières, commande « son » sondage et titre en « Une » : « 68 % des Français nous soutiennent – C'est ce que montre notre sondage CSA ». Est-ce vraiment le meilleur moyen, pour soutenir un mouvement social, que de légitimer, en y faisant appel, ces « enquêtes d'opinion » qui tendent à se substituer, dans les médias dominants, aux enquêtes sociales ? Comment, ensuite, contester le recours aux sondages d'opinion autant qu'ils le méritent ?

## 2. LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ

» Lorsque les verdicts de l'opinion sondagière peinent à convaincre, certains médias se tournent vers la médecine ! En octobre 2010, *Le Figaro* prévient, ou plutôt menace les manifestants et ceux qui persisteraient à trouver la réforme inacceptable :



Faisant parler les morts en faveur du gouvernement, le journal de Dassault se gargarise en fait d'une prétendue découverte, issue d'un rapport dont il tire cette leçon : « *Partir plus tôt en retraite ne permet pas forcément aux ouvriers d'en profiter plus longtemps. Au contraire, [...] cela augmente les chances de mourir prématurément* ».

Revenons à l'étude elle-même. En réponse à la crise internationale de l'industrie sidérurgique à la fin des années 1980, le gouvernement autrichien avait modifié la législation dans certaines régions pour permettre aux ouvriers de partir plus tôt à la retraite. Les auteurs du rapport ont ainsi profité de cette réforme pour étudier l'impact de l'abaissement de l'âge de départ en retraite sur la mortalité. Mais *Le Figaro* « oublie » de mentionner une des explications mises en avant par les auteurs : ce sont les départs en retraite « involontaires » (des licenciements) qui auraient un impact significatif sur la mortalité, et non le fait – *en lui-même* – de partir à la retraite plus tôt. Or, cette hypothèse a été testée statistiquement et validée par les auteurs, qui concluent d'ailleurs leur étude sur cette phrase :

« *Finalement, nous apportons des éléments prouvant que la retraite précoce involontaire a un effet négatif sur la santé, mais pas nécessairement la retraite précoce volontaire.* »

De cela, le lecteur du *Figaro* ne saura rien puisque l'impact du chômage est purement et simplement évincé de l'article. Mais il pourra se convaincre que la réforme gouvernementale, non contente de sauver les finances publiques, sauvera (ou allongera) la vie de nombreux ouvriers.

» Trois ans après cette contrefaçon manifeste, le 18 juillet 2013, alors que le débat public est à peine amorcé, TF1 prépare déjà le terrain en usant de procédés similaires. Le 13h nous apprend que le recul du départ à la retraite peut préserver de la maladie d'Alzheimer : « *Selon une étude très sérieuse, chaque année, travailler après 60 ans réduirait de 3 % le risque de souffrir un jour de cette altération du cerveau.* » Le reportage précise qu'« *à chaque fois qu'une personne travaille un an de plus, le risque d'Alzheimer diminue de 3 %* ». Calculons : « *Si l'âge de la retraite est repoussé de 60 à 65 ans, on réduit donc de 15 % le risque de souffrir de cette maladie.* »

Renoncer à la retraite et travailler jusqu'à la mort permettrait-il à tout un chacun de mourir en bonne santé et centenaire ? En tout cas, les journalistes de TF1 sont formels : « *Pour l'instant, il n'existe aucun traitement capable de ralentir l'apparition de la maladie d'Alzheimer de manière aussi efficace que l'activité.* » Voilà donc une avancée remarquable de la science et un service inestimable que rend la santé publique au patronat !

Là où le bât blesse, c'est que les conclusions de l'étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sont un tantinet plus nuancées. Selon la chercheuse qui a mené l'étude, interviewée par *Le Point*, ce n'est pas « le travail » en lui-même, et surtout pas n'importe quel « travail », qui diminue les risques de développer la maladie d'Alzheimer, mais les « *activités stimulantes sur le plan cognitif* » et celles permettant de « *maintenir un réseau social* » – activités qui peuvent donc être d'une autre nature qu'un emploi salarié... Dans le même article, le commanditaire de l'étude enfonce le clou : « *le travail a probablement un rôle bénéfique, s'il est effectué dans des conditions gratifiantes* ».

Joli procédé, celui qui consiste à jouer sur la peur de la maladie et de la mort, en ignorant les inégalités entre les classes sociales en termes de conditions de travail et d'espérance de vie, pour mieux vendre au public des mesures politiques et un projet idéologique... Mais que voulez-vous, c'est TF1...

[1] *L'Humanité Hebdo* du 17 au 24 mai 2003 souligne que cette part a été gelée depuis quinze ans à 8,2 % du salaire brut alors que, dans le même temps, la part salariale est passée de 4,70 % à 6,55 %. [Note de S. H.]

[2] Selon l'aveu même du ministre des finances lors d'une conférence de presse du 21 juillet 1997. Depuis, ce genre de statistiques intéresse moins les ministres... [Note de S. H.]

[3] Officine (très) libérale fondée par Claude Bébéar, président d'honneur d'Axa et « parrain » du capitalisme français, financée par des entreprises.

# C'EST PARTI: FRANCE 2 PRÉPARE UNE NOUVELLE RÉFORME DES RETRAITES

Le 4 juin 2013, le 20h de France 2 consacrait deux minutes au rapport de la commission chargée d'examiner plusieurs hypothèses sur la nouvelle réforme des retraites. Deux minutes d'informations tronquées et faussées, faisant passer les fonctionnaires pour des nantis et des privilégiés...



« L'actualité en France, c'est d'abord, je vous le disais, les premières pistes de la réforme des retraites. La commission chargée d'établir un rapport vient de rendre ses conclusions. Elle évoque de nombreuses possibilités: revenir sur les avantages fiscaux des retraités, augmenter, soit l'âge de départ, soit la durée de cotisation, augmenter aussi les charges patronales, bref, il y en a pour tout le monde. Mais ce qui retient le plus l'attention c'est ce qui concerne l'harmonisation des régimes. La commission suggère de modifier les règles de calcul pour les fonctionnaires. »

« Ce qui retient l'attention ». Mais de qui au juste et pourquoi? Peu importe: l'attention est focalisée sur la sempiternelle « question » des régimes de retraite des fonctionnaires. Pourquoi le JT s'y intéresserait-il tout particulièrement – plutôt qu'aux cotisations patronales, par exemple? Pujadas s'abstiendra d'en dire plus, mais le reportage qui suit permettra sans doute d'y voir plus clair...



Sur fond d'images de fonctionnaires au travail, la journaliste commente, ou plutôt pronostique: « Instituteurs, infirmiers ou encore employés de mairie, leur pension de retraite pourrait baisser. Aujourd'hui le mode de calcul des retraites du public est plus favorable que celui des salariés du privé; la commission Moreau qui rendra son rapport au gouvernement la semaine prochaine propose de rapprocher les deux systèmes. Une piste qui fait bondir les fonctionnaires... »

Manifestement, la journaliste considère qu'il est inutile de préciser que « rapprocher les deux systèmes » ne signifie pas aligner les retraites du privé sur celles du public... Cela va de soi! La suite du reportage, sans doute censée illustrer à quel point l'idée fait « bondir les fonctionnaires », propose l'interview d'une femme...



Au téléspectateur de deviner non seulement qui elle est – ni le commentaire, ni aucune incrustation ne l'indiquent – mais aussi quelle question lui est posée – laquelle a été coupée au montage. Et si cette femme, probablement fonctionnaire, retraitée ou non, ne semble pas « bondir », elle est effectivement opposée – quelle surprise – à une baisse éventuelle de sa (future?) pension: « C'est perdre nos

acquis, quelque part, parce que si nous, c'était calculé sur les 6 derniers mois... Il y a beaucoup de prise d'échelon en fin de carrière. C'est quand même plus intéressant. »

Avec l'infographie qui suit, que redouble le commentaire, la journaliste choisit de présenter les conséquences d'une telle réforme pour « un fonctionnaire » virtuel qui s'avère quelque peu atypique...



« Aujourd'hui, les pensions sont calculées sur les derniers mois de la vie professionnelle. Ainsi un fonctionnaire qui gagne en fin de carrière 4000 € par mois, touche aujourd'hui 3000 € de retraite. Mais si la piste évoquée par le rapport était suivie, une période plus longue serait prise en compte, par exemple les dix dernières années. Et sur cette période, le fonctionnaire n'a pas gagné 4000 € en moyenne mais seulement 3500. Résultat: sa retraite ne s'élèverait plus qu'à 2625 €, 11 % de moins qu'aujourd'hui. »

On reste perplexe devant cette simulation: en 2009, selon l'INSEE, le revenu moyen des fonctionnaires était d'un peu moins de 2400 €... Alors qui sont ces fonctionnaires qui finissent leurs carrières à 4000 € par mois? Existents-ils? Combien sont-ils?

Parle-t-on de salaire net ou brut? Qui aurait voulu suggérer que les fonctionnaires sont des nantis ne s'y serait pas pris autrement...

Le reportage enchaîne avec quelques mots d'Éric Aubin, présenté comme le responsable chargé des retraites à la CGT. Là encore, on ne sait quelle question lui a été posée...

« C'est une mesure pour rien. Qui avait fait l'objet d'un débat en 2010 avec Éric Woerth qui avait, à l'époque, abandonné cette mesure parce qu'elle ne sert à rien et elle va crispier, effectivement, les salariés, notamment du public. » Des propos si brefs et allusifs, qu'on ne pourra en retenir que son opposition à la mesure. Il aurait par exemple pu être intéressant de savoir pourquoi ce bon connaisseur du dossier affirme à deux reprises que ce serait « une mesure pour rien »... Mais ce n'est pas dans le JT de France 2 que le téléspectateur l'apprendra.

En revanche, ledit téléspectateur se voit apporter une preuve supplémentaire des privilèges inouïs dont bénéficient les fonctionnaires, avec une nouvelle statistique dont on ne saura ni d'où elle vient, ni ce qui pourrait l'expliquer.



« Aujourd'hui dans le privé la retraite est calculée sur les 25 dernières années. Et elle est moins élevée en moyenne: 1 216 € contre 1 724 pour le public. » On appréciera la cohérence du reportage qui prend comme exemple une pension de 3 000 € quelques secondes avant d'annoncer que la pension moyenne s'élève à 1 700 € dans la fonction publique... Des différences de qualification, et donc de rémunération, entre salariés des secteurs public et privé, pourraient-ils, par exemple, contribuer à expliquer de tels écarts? La question ne se pose manifestement pas...

Et la journaliste de préciser que « ce soir, Matignon évoque de simples pistes. Les discussions sur les retraites commenceront réellement le 20 juin. » En plateau, David Pujadas conclut tout de même avec un quasi-scoop: « Précision importante il y a quelques minutes. L'entourage de François Hollande a confirmé que le calcul des retraites des fonctionnaires fera bien partie du débat. »

Si la qualité de l'information, dans ce « sujet », fut d'une nullité affligeante, l'équipe de David Pujadas pourra au moins se féliciter d'avoir accompli son travail de « pédagogie »... en esquissant les conclusions de discussions qui n'ont pas commencé.

## Visages médiatiques de la grève

*Elles sont là pour gêner les usagers et notamment ceux des transports, mais les Français ont déjà prouvé qu'ils n'étaient pas à court d'imagination pour contrer leurs nuisances.*

France-Soir, 28 mai 2003

*Une des lignes du métro parisien qui n'a jamais cessé de fonctionner, même au pic des arrêts de travail de la RATP [la 14, complètement automatisée]. L'usage abusif du droit de grève auquel on vient d'assister ne peut que stimuler le développement de tels équipements. Et, plus largement, encourager la regrettable préférence instinctive des employeurs à gérer des machines plutôt que des personnes.*

La Croix, 19 mai 2003

*À Paris, énième prise d'otages commise par les maîtres chanteurs du service public...*

Le Point, 6 juin 2003

*Par quel autre réforme la remplacer? C'est là où le bât blesse [...] une manifestation n'est pas un projet.*

Gilles Bridier, La Tribune, 26 mai 2003

*Les grèves du service public aggravent les inégalités sociales.*

Le Figaro Entreprises, 25 mai 2003

*La "France des fonctionnaires" – car c'est bien elle qui, pour l'essentiel a défilé...*

Le Figaro, 26 mai 2003

*Des milliers d'entreprises subissent, durant ces conflits, des pertes financières [...] D'une façon générale, on considère que le chiffre d'affaires perdu lors d'une journée de grève n'est jamais, jamais récupéré à 100 % [...] Le coût invisible est celui qui est le plus dommageable. C'est celui de l'érosion de notre réputation économique.*

RTL, 25 octobre 2010

*C'est une crise d'adolescence, on l'a tous passé, c'est un rite d'adolescence. Il faut aller manifester parce que tu deviens adulte. Tu sautes une fille et tu manifestes.*

Robert Ménard, RTL, 14 octobre 2010

# RENTRÉE 2013, NOUVELLE RÉFORME : DÉCEPTION UNANIME DE L'ÉDITOCRATIE

**Dès l'annonce, le 26 août 2013, du plan gouvernemental de réforme des retraites, l'ensemble des éditorialistes, chroniqueurs et des rédacteurs spécialisés se sont levés comme un seul homme pour dénoncer l'occasion manquée de mener une « grande réforme » qui, comme les précédentes sans doute, sauverait enfin le système, et donnaient rendez-vous à leurs lecteurs dans quelques années pour de nouveaux sacrifices. Petit tour d'un horizon toujours aussi monochrome...**

## CIRCULATION CIRCULAIRE DE LA TITRAILLE

S'il fallait encore démontrer l'absence de pluralisme des opinions parmi les « grandes signatures » de la presse, la simple lecture des titres des articles consacrés aux annonces du Premier ministre en constituerait une preuve irréfutable. Tous ces titres sont interchangeable et pourraient coiffer des articles déroulant une seule et même analyse: la réforme présentée par le gouvernement ne va pas assez loin, pas assez vite et pas assez fort...

Ainsi, *L'Opinion*, le nouveau quotidien (déjà en sursis) de Nicolas Beytout, assène: « Une réforme à reculons ». *La Tribune* fait dans l'allusion artistique et prétend: « Ceci n'est pas une réforme des retraites ». De son côté, *Le Figaro* préfère s'en remettre à des experts pour faire le même constat: « Les économistes dénoncent une "non-réforme" », tandis que *Le Monde* tient en substance le même raisonnement: « Le choix d'une grande réforme globale encore repoussé ». À *Libération* également, on semble déçu: « Une réforme habile mais timorée ». *Le Point*, qui doit fréquenter les mêmes économistes que *Le Figaro*, dit la même chose... de la même façon: « La réforme qui n'en est pas une ». Du côté d'*Ouest France*, premier titre de la PQR, le refrain est exactement le même avec un édit intitulé: « Réforme ou replâtrage? ». Et c'est finalement le *Journal du dimanche* qui résume le mieux ce que tous sous-entendaient: « Retraites: vivement la prochaine réforme ».

Tous ces prescripteurs d'opinions qui se plaisent aussi à jouer aux prescripteurs de réformes, préfèrent donc « analyser » le projet de loi, non pas à l'aune de son contenu, mais au regard de leurs propres fantasmes... Tous reprochent donc au gouvernement d'avoir renoncé à repousser encore l'âge légal de départ à la retraite, d'avoir différé l'entrée en vigueur des hausses de durée de cotisation, et bien sûr, d'avoir épargné les retraites de la fonction publique et des régimes spéciaux. Une antienne qui tourne à l'obsession à l'occasion de chaque réforme et qui inspire au JDD ce commentaire qui en dit long: « L'idée qu'un fonctionnaire ou assimilé, dit "en catégorie active", ait le droit de partir plus tôt aux frais des autres, voire touche une meilleure pension, reste insupportable pour

*beaucoup. [...] Chacun va donc continuer à vivre avec ces "préjugés" et 35 régimes de retraites. »*

Des préjugés qui, s'ils ont une quelconque réalité, n'ont bien sûr rien à voir avec les idées reçues que les médias rabâchent depuis 20 ans en présentant le « problème des retraites » et en préconisant les solutions les plus régressives... Car une fois de plus, les grands médias ont basé leur commentaire de la réforme gouvernementale sur le postulat selon lequel les retraites devaient être drastiquement harmonisées par le bas, sans jamais évoquer, ne serait-ce que pour les écarter, des mesures alternatives qui aborderaient la question sous l'angle des arbitrages macroéconomiques, du partage de la richesse nationale, de la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle.

## DÉPLACER LA QUESTION

Dans ces conditions qui interdisent tout débat de fond un tant soit peu approfondi, les commentateurs ont le champ libre pour ramener la discussion sur le terrain politique qu'ils affectionnent tant. Ainsi de la grande question qui taraudait l'ensemble de la presse: cette réforme moins « dure » qu'attendu et espéré signe-t-elle la lâcheté ou au contraire l'habileté politique du gouvernement? Dans les deux cas, la conclusion est la même: il faudra remettre l'ouvrage sur le métier pour achever la « grande » réforme définitive et punitive que l'on promet aux Français depuis vingt ans...

» Pour Gaëtan de Capèle du *Figaro*, qui intitule son édit du 27 août « Courage fuyons! », cela ne fait pas l'ombre d'un doute, le gouvernement est couard: « Si Jean-Marc Ayrault cherchait à ne pas s'attirer d'ennuis supplémentaires avec les retraites, il peut être rassuré. La grande réforme annoncée, qui devait épater l'Europe entière, est tout bonnement passée à la trappe! »

» Pour *Le Monde*, plus amène avec le gouvernement, c'est « Une réforme des retraites habile, trop habile », ce qui n'empêche pas que « tout indique donc que cette réforme ne sera pas la dernière. Et que de lourds problèmes sont, une nouvelle fois, occultés. Pour les affronter sérieusement, il faudra plus que de l'habileté: de l'audace. »

» *Idem* pour *Libération* qui salue le talent manœuvrier de l'exécutif: « Rétablir l'équilibre financier, corriger certaines injustices, éviter un vaste mouvement social cristallisant les mécontentements: tel était le cahier des charges à respecter. Étonnamment, le dernier critère semble en passe d'être validé, grâce à l'habileté tactique du gouvernement - ou au talent typiquement hollandais pour la "synthèse molle", diront certains. » Mais le quotidien de Rothschild reste sur sa faim, comme ses concurrents: « Pour les retraites, ce n'est certainement pas le grand soir: la fameuse "réforme structurelle", celle qui remettrait à plat un système illisible et à l'avenir financier encore incertain, attendra. »

» Le *JDD*, lui, combine les deux approches: « Les fâcheux calculs politiques à l'approche des échéances électorales (municipales en mars, européennes en mai 2014) ont tué dans l'œuf toute réforme d'envergure. [...] Faute de courage politique et d'une indispensable réflexion globale sur l'État providence, on retient qu'il faudra bien un jour remettre le couvert. »

» Le *Nouvel Observateur* pour sa part ne parvient pas à trancher: « Ayrault et les retraites: lâcheté politique ou habileté tactique? » Et plutôt que de se mouiller sur cette question décisive, l'hebdo se contente, « avec l'AFP », d'une paresseuse revue de presse qui recense les analyses interchangeables des éditorialistes.

» Le *Point* choisit lui non plus de ne pas choisir. En s'appuyant sur le même papier de l'AFP, il titre sur « Le tour de passe-passe d'Ayrault » pour constater que « les éditorialistes sont plus ou moins sévères avec le Premier ministre, dont la réforme manque certes de courage mais pas d'habileté. » Avec une même conclusion: « 1993 (Balladur), 2003 (Fillon), 2008 (régimes spéciaux), 2010 (Woerth), 2013 (Ayrault), à quand la nouvelle réforme des retraites? »

## SUS AUX IMPÔTS

Dans cette grille de lecture d'une éfrayante uniformité, un seul point a permis aux titres les plus engagés, et en l'occurrence les plus fanatiquement libéraux, d'aborder le plan gouvernemental

sous un angle quelque peu différent:

» Le *Figaro*, fidèle à sa réputation, interprète ainsi la réforme à partir de sa principale préoccupation: les impôts. Le 9 août, déjà, alors que le contenu de la future réforme se précise, le quotidien de Dassault explique que « François Hollande n'a pas intérêt à un affrontement violent » avec les syndicats, et que « la violence s'exprimera cette fois-ci par d'autres moyens: la pression fiscale », avec le risque de « brutaliser, pour le coup, le pouvoir d'achat des ménages ». Quelques jours plus tard, c'est la consternation devant une « mini-réforme » et des « maxi-cotisations », et l'occasion de déplorer que le gouvernement n'ait « retenu que des hausses de cotisations et d'impôts. »

» *L'Opinion* et *La Tribune* ne voient pas les choses différemment. *L'Opinion* dénonce ainsi une réforme « a minima », qui risque de faire « pschiitt », et qui, surtout, ne répond pas aux exigences de la Commission européenne qui « a aussi demandé de ne pas augmenter les prélèvements obligatoires. Et sur ce point, ce sera raté. Le vice-président de la Commission européenne, Olli Rehn, est clair: "la France ne va pas assez loin ni assez vite dans la mise en œuvre de réforme structurelle". À bon entendeur... » Quant à *La Tribune*, elle discute toutes les dispositions à la lumière du « ras-le-bol fiscal »...

» À *Ouest-France*, où l'on s'inquiète aussi d'une « rentrée déjà plombée par [...] le choc fiscal », on rappelle: « (Sur)taxer n'est pas réformer », avant de s'interroger: « En recourant à la fiscalité, cet instrument usé par la gauche jusqu'à la corde, l'exécutif prendra-t-il le risque de freiner la consommation des ménages en mal de pouvoir d'achat, de gripper le moteur de la croissance, de mettre à mal la

## Peut-on réformer Arlette Chabot?

En juin 2003, Arlette Chabot tire les leçons de la mobilisation contre « la réforme », dans un numéro culte de son émission « Mots croisés » sur France 2, benoîtement intitulée: « **Pourquoi est-il impossible de réformer la France?** ». La bande-annonce est à elle seule tout un programme: « *La France est-elle inapte au changement? Le gouvernement s'y prend-il mal? Est-ce la faute des syndicats, immobilistes par principe?* »

Dix ans plus tard, le 31 août 2013 sur Europe 1, Chabot reçoit Pierre Pringuet, président de l'Afep, l'Association française des entreprises privées et directeur général de Pernod-Ricard: « *Votre voix est importante, elle pèse et on va l'écouter attentivement.* » Première question, équilibrée: « *C'est une vraie, une fausse, une réforme a minima?* » Et après une réponse qu'on imagine: « *Vous dites pas quand même que la gauche est en progrès, parce qu'elle accepte quand même l'allongement de la durée de cotisation, ce qu'elle refusait jusqu'à présent?* »

Arlette Chabot, elle, ne progresse plus: elle est au sommet de son art.

compétitivité de la France qu'il cherche par ailleurs à restaurer? »

\*\*\*

Une fois encore, la présentation et l'interprétation médiatiques de cette réforme des retraites sont d'une consternante partialité. Une fois encore, elles occultent totalement l'existence d'autres points de vue sur la question. Toutes les conditions sont donc réunies pour qu'une fois encore, les manifestations du 10 septembre soient présentées comme de simples nuisances de la part de quelques privilégiés défendant l'indéfendable, de nostalgiques d'une époque révolue ou de purs et simples extrémistes déjà résignés devant l'inéductabilité et, en l'occurrence, la « douceur » de la réforme...

# L'AUTODÉFENSE DE BERNARD TAPIE, MEILLEUR SPECTACLE DES FESTIVALS DE L'ÉTÉ?

**Depuis plusieurs semaines, Bernard Tapie occupe le devant de la scène médiatique: une autodéfense spectaculaire propre à séduire les amateurs... de spectacle. Or il s'en trouve, parmi nos très grands journalistes, manifestement plus préoccupés de mise en scène que d'information. Retour sur les premières représentations du Tapie show.**

## SERGE JULY, AMATEUR DE FEUILLETONS

L'un des premiers à avoir flairé le « bon coup » n'est autre qu'un vieux routier de l'éditocratie, Serge July qui, dans son édito du 30 juin sur RTL, a humé l'humeur médiatique du moment et perçu avant ses augustes confrères toute l'importance et l'intérêt qu'il convenait d'attribuer, non pas aux méandres politico-financiers de cette bien austère et scandaleuse histoire d'arbitrage, mais... à l'épopée et à la personne de Bernard Tapie :

– Serge July : « Écoutez, Tapie c'est un **incroyable feuilleton** qui dure depuis plus de 30 ans et qui tient ce personnage dix fois triomphant, tombé dix fois, qui se relève, qui ose tout, qui rechute, va en prison, accomplit sa peine et revient comme un vengeur [...] **Ce qui manque à Tapie, c'est Balzac et Zola pour le raconter, avis aux amateurs, si vous cherchez à écrire une série télé, je vous conseille les aventures de Bernard Tapie, voilà une série certaine de faire un malheur [...] Si l'État veut se rembourser, Tapie rejouera la combine à Nanard, quasi insolvable, quel animal et quel feuilleton!** »

– Présentateur : « Je vous trouve un poil admiratif au fond de vous-même Serge July... »

– Serge July : « Mais, je trouve que **c'est un très beau feuilleton, j'ai envie de le voir à la télé très vite...** »

Dès le lendemain, l'envie de Serge July fut satisfaite, au-delà de toute espérance...

## DAVID PUJADAS, JUGE D'INSTRUCTION

Le 1<sup>er</sup> juillet, en effet, David Pujadas réalisait un « coup » en recevant en exclusivité, dans le 20h de France 2, Bernard Tapie qui venait alors, à l'issue de quatre jours de garde à vue, d'être mis en examen pour « escroquerie en bande organisée » dans l'affaire de l'arbitrage Adidas-Crédit Lyonnais. Le juge d'instruction étant tenu au silence qui, mieux que David Pujadas, pouvait donc le remplacer? Pour remplir cet office

improvisé, David Pujadas offrit donc à l'homme d'affaires 27 mn, soit plus de la moitié d'un JT « ordinaire », rallongé de 10 mn pour l'occasion. Le « reste » de l'actualité fut donc traité en moins de 25 mn, dont les dernières révélations sur l'espionnage américain établissant que l'ambassade de France à Washington était écoutée, ou l'ultimatum lancé par l'armée égyptienne au président Mohamed Morsi, qui furent expédiés en quelques minutes.

L'entretien ne fut même pas précédé d'un historique des faits, pourtant indispensable pour cadrer la discussion et comprendre une affaire dont l'origine (le mandat donné par Bernard Tapie au Crédit Lyonnais pour la revente d'Adidas, qui lui appartenait alors) remonte aux années 1990. Et David Pujadas, dont les compétences en droit des affaires restent à démontrer, ne s'appuyait sur aucune enquête de la rédaction de France 2 et ses

questions ne reposaient que sur des éléments déjà publiés par d'autres médias. Bernard Tapie avait alors beau jeu de réfuter les éléments à charge que son intervieweur tirait de ces révélations médiatiques, en s'autorisant du dossier que lui seul sur le plateau avait consulté, et auquel, en tout cas, Pujadas ne pouvait avoir accès.



## BERNARD TAPIE, PRINCE DU FOLKLORE

Comme on pouvait s'y attendre, l'interview se transforma rapidement en un one-man-show et permit à l'homme d'affaires d'écrire lui-même un épisode de plus de la « saga » qui réjouit tant Serge July. Le présentateur du 20h espérait sans doute briller en montrant qu'il pouvait se mesurer, tenir tête, voire même, par la magie de son seul verbe, obtenir les aveux contrits d'un orateur rompu à la joute télévisuelle... Il n'y parvint évidemment pas et la valeur informative de cette interview resta nulle. Tapie parvint globalement à mener l'entretien à sa guise afin d'imposer sa version de l'affaire, pendant que Pujadas tentait d'imposer son propre *tempo* et d'obtenir des réponses. Mais Tapie s'est contenté d'esquiver et de tonner, et à l'issue de 27 mn aussi longues que pénibles, on ne retiendra qu'une impression de grande confusion.

Mais peu importe qu'au cours de cette interview rien n'ait été dit de nouveau et d'un tant soit peu établi sur ce possible scandale républicain. La truculence de Tapie racontant les aventures de Tapie, la gouaille de Tapie associant Pujadas à « la France des aigris » lorsque ce dernier envisage l'annulation de l'arbitrage et la restitution des 400 millions d'euros, ou encore la verveur du vocabulaire de Tapie lançant par trois fois à Pujadas qui lui demande s'il pense être victime d'acharnement, « *est-ce que vous vous foutez de ma gueule?* », le tout avec le frisson du direct, valent sans doute toutes les enquêtes du monde.

Que fallait-il espérer d'autre d'un « débat » pensé pour tourner à la confrontation entre un journaliste qui se prend pour un justicier et un mis en examen cherchant à mettre « l'opinion » de son côté? De l'audimat bien sûr! Lequel fut au rendez-vous puisque ce 20h aura réalisé un score en hausse de 2,5 % par rapport aux éditions précédentes. Du reste, Pujadas n'est même pas dupe du rôle qu'il permet à Tapie de jouer – et que Tapie a tout intérêt à jouer – devant des millions de téléspectateurs... Débriefé dès le lendemain dans « Le Grand direct des médias » sur Europe 1, Pujadas joue les modestes, et, généreusement donne les clés de ce coup d'éclat professionnel – ou de ce que lui-même et nombre de médias semblent considérer comme tel: « *Il y a beaucoup de mise en scène, de folklore dans tout ça. La prise à partie du journaliste est désormais une figure classique [...] À certains moments j'avais plus envie de sourire que de partir en courant.* » Si David Pujadas avait envie de sourire, la façon dont il exerce son métier donne plutôt envie de grimacer...

### SPECTACLE, THÉÂTRE, CORRIDA

Dès le lendemain, l'entretien a un grand retentissement auprès de certains journalistes qui se délectent de l'aplomb, des emportements et des rododromades du nouveau propriétaire de *La Provence*. Bernard Tapie se voit alors dérouler le tapis rouge par une cohorte de grands intervieweurs autoproclamés, sans doute alléchés par la perspective d'un pic d'audience. Il pourra ainsi déployer sa stratégie de communication, son point

de vue et sa défense – et par la même occasion faire la promotion du livre qu'il vient de publier pour plaider sa cause – sur toutes les antennes de France, sans qu'aucune de ces interviews n'éclaire en quoi que ce soit le fond d'une affaire d'une grande complexité, bien au contraire...

Revenant dès le lendemain sur l'événement politico-médiatique du moment dans sa chronique politique matinale sur BFM-TV, Anna Cabana, « grand reporter » au *Point*, ne sourit pas, elle se pâme devant un « *grand moment de télévision* », sans autre préoccupation que la qualité du spectacle. Certes, elle concède qu'à « *la fin, on n'en savait pas plus – presque moins, même... – sur la vérité de cette affaire* », mais peu lui chaut, puisque « *c'était physique, c'était viril* » et qu'elle pense savoir (au moins) « *une chose: Tapie est un des plus grands communicants de notre époque!* »

Poursuivant avec enthousiasme sa critique dithyrambique de ce « *grand moment de télé* », Anna Cabana apporte la preuve qu'elle est en passe de devenir la grande analyste politique de notre époque: « *Pujadas ne s'est pas laissé faire, pas une seconde, c'est pour ça que c'était un formidable spectacle. Parce que le journaliste avait du répondant. Et il fallait être sacrément chevronné pour résister aux assauts de cette bête de scène qu'est Tapie. Le clou du spectacle, c'est quand Pujadas lui demande pourquoi il se sent persécuté. [...] Une réplique de théâtre. On était au spectacle. Un spectacle électrique.* » Et une analyse foudroyante!

Quant à Jean-Jacques Bourdin, l'animateur vedette de RMC, il pouvait à bon droit se sentir jaloux du succès de son confrère de France 2. D'autant que débatteur réputé intraitable, amoureux de l'entreprise et des patrons, Bourdin s'estimait sans doute plus à même que le présentateur du 20h d'affronter la nouvelle terreur des plateaux. Chevaleresque, il commence d'abord par lui lancer... un défi sur Twitter: « *Monsieur Tapie, ayez le courage de venir sur BFM-TV et RMC info. Pourquoi dites-vous non?* » N'obtenant pas de réponse, il interprète en toute modestie le silence de Tapie dans un entretien au *Figaro*: « *Je sais simplement qu'il a confié à un proche que l'on ne pouvait pas "mettre deux taureaux dans la même*

*arène*". *Moi, je ne me considère pas comme un taureau. Ni d'ailleurs comme un matador. Il n'y a pas de mise à mort.* » Pas de mise à mort sans doute, mais Bourdin semble tout de même considérer son émission comme une corrida: « *Je lui propose un chiffon rouge dans l'arène pour qu'il me rejoigne à 8h35 durant 25 mn, quand il veut.* » C'est donc toujours bien de spectacle dont il est question...

### ELKABBACH ET TF1 L'EMPORTENT

Le 10 juillet, alors que la justice vient de décider de mettre sous séquestre une grande partie de ses biens, Tapie reprend sa tournée de médias qui n'ont jamais cessé de le courtiser en espérant obtenir à leur tour un « clash » et le « buzz » qui va avec. Jean-Pierre Elkabbach, accompagné d'un confrère d'I-télé, Mickaël Darmon, et Gilles Bouleau, présentateur du 20h de TF1, seront les heureux élus.

Elkabbach s'attachera à déterminer si l'affaire cache, ou non, un « complot » – manière d'alimenter leurs fantasmes de journalistes politiques avec une question à laquelle seule la justice pourra répondre, et à laquelle leur interlocuteur avait déjà répondu. Gilles Bouleau, de son côté, fera l'admiration de ses confrères pour avoir réussi à faire admettre à Tapie que les États-Unis pratiquaient aussi la « saisie conservatoire », alors qu'il prétendait que cette procédure n'existait qu'en France – quel exploit journalistique et quelle victoire pour la vérité! En clair, deux entretiens qui n'apporteront toujours pas la moindre information utile pour comprendre l'affaire...

Pourtant, d'aucuns trouveront que Tapie avait perdu de sa superbe lors de ces deux prestations, et que, cauchemar de tout promoteur de spectacle, son numéro s'usait déjà. Heureusement, Laurent, le fils Tapie, ayant créé un site internet pour défendre son père, est déjà est là pour prendre le relais et étancher la curiosité médiatique pour la famille – avec une mention spéciale pour *Paris Match*, sa couverture et son dossier de la semaine du 4 juillet, et l'interview-photo de M<sup>me</sup> Tapie, qui « passe à l'attaque » depuis son hôtel particulier, flanquée de ses deux chiens... Le show, désormais familial, peut continuer. L'information, dans les médias à grand spectacle, attendra.

# QUAND LES ASTROLOGUES SONT CHARGÉS D'ÉCLAIRER L'ACTUALITÉ

**L'astrologie détourne des sciences et de leurs enseignements avec lesquels elle prétend se confondre. Son mépris des faits et des démonstrations les plus élémentaires devrait en faire un adversaire déclaré du journalisme. Lorsqu'une émission d'une radio de service public assure en toute légèreté la promotion de l'astrologie, ou qu'un des quotidiens français majeurs présente une astrologue comme une journaliste et héberge avec bienveillance ses divagations, dans une indifférence quasi générale, c'est qu'il y a quelque chose de pourri au royaume des médias.**

## QUAND PHILIPPE VANDEL PASSE LES PLATS À ÉLIZABETH TEISSIER

Les interviews que mène Philippe Vandel dans « Tout et son contraire » sur France Info relèvent souvent du bavardage promotionnel, genre par ailleurs très répandu dans les médias dominants. L'émission du 27 mai 2013 ajoute à ce ronron publicitaire une circonstance aggravante: face à l'astrologue vedette Élisabeth Teissier, Philippe Vandel se livre avec elle à un exercice de promotion de l'astrologie, sans doute prévu par le cahier des charges de Radio France.

D'autant que Philippe Vandel présente son invitée, en campagne de promotion pour son énième livre d'élucubrations pseudo-scientifiques (*Est-il votre Mars, est-elle votre Vénus?*, XO Éditions), avec une complaisance inouïe: « *Vous êtes considérée comme la première des astrologues, en quantité et en qualité. Vous êtes non seulement la plus célèbre mais également celle qui vend le plus de livres, vous êtes même traduite en chinois. Vous êtes également le punching ball préféré, à cause de votre notoriété, des anti-astrologie; mais ce qui frappe c'est que vous revenez sans cesse, et avec un courage indéniable, à la charge.* » Et qui lui ouvre en grand les portes médiatiques pour exprimer cette obstination? Mais comme l'émission de Philippe Vandel a pour nom « Tout et son contraire », ne doutons pas qu'un représentant de l'« anti-astrologie » sera prochainement invité sur France Info.

La suite de l'interview est à l'avenant, Philippe Vandel adoptant une attitude sinon favorable, du moins ouverte, vis-à-vis de l'astrologie. Il écoute patiemment les propos farfelus d'Élisabeth Teissier, voire abonde dans son sens. Très enthousiasmé

par l'analyse astrologique comparée du couple Trierweiler-Hollande (un « *couple complémentaire* », selon Élisabeth Teissier, comme Angelina Jolie et Brad Pitt...) et du couple Royal-Hollande, qui d'après les étoiles fonctionne mieux, « *surtout sur le plan cul* [l'astrologue fait ici un faux lapsus], *euh pardon, sur le plan sexuel* », Philippe Vandel approuve, hilare: « *Mais non mais ça se calcule!* »

Et lorsque l'astrologue affirme que Valérie Trierweiler et François Hollande forment « *un couple où il y a une grande attraction parce que c'est l'attraction des contraires* », Philippe Vandel, soucieux de sa mission de service public, se fait le porte-parole du bon sens populaire: « *Vous savez quoi? on est tous en train de penser à Valérie Trierweiler, on est en train de se dire est-ce que le président a pas fait une erreur.* »

Philippe Vandel poursuit, sérieusement: « *Sur TF1 dans l'émission "50 mn inside", vous avez fait le thème astral de la petite Giulia Sarkozy, et vous annoncez qu'elle va avoir des idées gauchistes* », puis enchaîne: « *Plus profond, vous dites "elle a Vénus en Scorpion, qui est la position des vamps, c'est une épicurienne, à tous les niveaux d'ailleurs".* » L'astrologue confirme: « *Vous savez, le Scorpion c'est le signe du sexe* » et Philippe Vandel opine. Un propos et des termes



parfaitement appropriés pour évoquer une enfant âgée de... 18 mois !

Si l'animateur de France Info flatte ensuite Élisabeth Teissier en affirmant qu'elle est « *la plus célèbre des astrologues et pas seulement en France* », il n'hésite pas à aborder un sujet fâcheux : les prédictions ratées. Mais Philippe Vandel sait ménager son invitée aux pouvoirs surnaturels : « *beaucoup de vos prédictions se sont avérées exactes, d'autres semblent ne s'être jamais concrétisées. Comment l'expliquez-vous et comment avez-vous ce courage de revenir sans cesse à la charge dans les émissions ?* » Et lorsqu'Élisabeth Teissier défend son gagne-pain (« *même si l'astrologue se trompe, l'astrologie, elle, elle ne se trompe jamais* » ; « *L'astrologie c'est à la fois des mathématiques, de l'astronomie et de l'interprétation [...] c'est un savoir qu'on apprend, etc.* »), là encore, Philippe Vandel, compréhensif, n'a rien à redire.

Si l'on prend connaissance des « textes de référence des professionnels de Radio France », on constate que la façon dont Philippe Vandel a interviewé Élisabeth Teissier est contraire à l'esprit, voire à la lettre, de ces documents. Comment, en effet, concilier une présentation favorable de l'astrologie, que l'on peut légitimement considérer comme une escroquerie relevant de l'exploitation de la crédulité et de la superstition, avec ce qui est censé être le tout premier des devoirs du journaliste : « *Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité* » (Charte de Munich) ?

### QUAND LE FIGARO SINGE LA PRESSE PEOPLE

*Le Figaro*, pas plus que la radio publique, ne semble s'embarasser de chartes de déontologie. Comme si contribuer à la saturation médiatique autour de la naissance du « bébé royal » ne suffisait pas, le quotidien de Serge Dassault surenchérisait en proposant un audacieux décryptage astrologique de « l'événement ».

Cet article, publié le 22 juillet sur le site Internet du quotidien, est en fait

le « thème astral » de l'enfant de Catherine Middleton et de William de Cambridge. Non content d'inviter à s'extasier devant cette naissance (et devant la monarchie britannique), comme l'ont fait la plupart des médias dominants, *Le Figaro* ajoute à l'indigence journalistique la légitimation d'une superstition. Dès les premières lignes, on sent que le prix Albert Londres est à portée de main : « *Ce "royal baby" a fait attendre tout le monde et, si l'exactitude est la politesse des rois, ce n'est peut-être pas celle des princes. Tout est une question de temps dans son thème, à quelques minutes près sa personnalité eût été différente.* »

Concentré d'affirmations pseudo-scientifiques, cet article ne prend aucune distance avec l'astrologie. Et pour cause, son auteur – Christine Haas – est une astrologue. Elle officie en tant que telle sur RTL, dans *Télé 7 jours* et dans *Version Femina* ; mais aussi dans *TV Magazine*, un supplément télévision qui appartient au groupe Le Figaro. Candidate à la succession médiatique d'Élisabeth Teissier, Christine Haas est pourtant présentée par le quotidien de Serge Dassault comme une journaliste, sans autre précision. Et son article est classé dans la rubrique « International »... Une journaliste ! Spécialiste des questions internationales, de surcroît !



Ce traitement très favorable – une sorte d'ennoblissement de l'astrologie – trouve peut-être une explication dans la prédiction réjouissante (pour *Le Figaro*) que les astres lui ont confiée en décembre 2011 : la « journaliste » Christine Haas, visionnaire, avait alors prévu la réélection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République.



Et encore :



Pour en revenir au « bébé royal », Christine Haas nous apprend, dans un charabia risible, réhaussé de son vernis d'expert et de son label de journaliste, qu'il « *est important [...] qu'il échappe à l'eau très émotive et sensible (parfois instable) du Cancer, pour n'être que Feu avec un Soleil en Lion et un ascendant Sagittaire.* »

Et puisque le royaume des astres veille sur la monarchie britannique, Christine Haas nous invite d'ores et déjà à admirer celui qui deviendra peut-être roi d'Angleterre : « *Cela signifie, en clair, que ce sera un homme courageux, valeureux, élégant, qui sera fort mentalement, apte à faire des choix, mais rempli de doutes qui lui forgeront le caractère. Car c'est sûr, il aura du caractère et pas qu'un peu ! Il aura même un tempérament parfois explosif... Il n'aimera pas du tout être exposé dans les médias, sa Vénus à peine entrée en Vierge l'incitant à une forme de modestie.* » Réticent à l'exposition médiatique et modeste : tout le contraire d'un astrologue en somme...

Ces certitudes, « vérifiables » dans plusieurs dizaines d'années (mais qui alors s'en souviendra ?), sont accompagnées de prédictions suffisamment vagues et approximatives pour être consensuelles : « *Il passera probablement (comme tout un chacun) par une période un peu rebelle à l'adolescence, avant de rentrer sagement dans le rang et de faire son job de prince, voire de roi, avec une volonté parfois marquée d'accompagner les réformes qui seront alors nécessaires.* » En clair : un être humain quelconque, mais moderne et « parfois » réformiste, auquel les sujets de la monarchie britannique et les lecteurs du *Figaro* pourront s'identifier.

Plus sérieusement : ce n'est en rien respecter ses lecteurs superstitieux que d'alimenter sans le moindre recul leur crédulité.

# QUELQUES REMÈDES DE CHEVAL POUR DÉGRAISSER LE MAMMOUTH

**Comment profiter de la remise récente au gouvernement de deux rapports sur l'Éducation nationale et sa gestion – celui de la Cour des comptes et celui de la médiatrice de l'Éducation nationale – pour accabler les enseignants en relayant et en amplifiant les préjugés les plus communs à leur égard, et pour livrer, plus ou moins subtilement, leurs solutions pour redresser une école publique dont ils dressent un tableau apocalyptique...**

## LE POIDS DES MAUX...

Et d'abord, quoi de mieux pour appâter le lecteur qu'un titre sinon accrocheur du moins racoleur, en tout cas toujours réducteur ?



Alors même que sur le site de France Inter le résumé qui suit est (légèrement) plus nuancé (« *Qu'est-ce qui énerve le plus les parents d'élèves? C'est ce que s'est demandé la médiatrice de l'Éducation nationale. [...] En tête: les profs absents et non remplacés, la déscolarisation et certaines écoles privées* »), c'est une vision très partielle donc très partielle de l'institution qui est mise en avant, et qui fait des récriminations de certains parents une vérité apparemment universelle en milieu scolaire.

Bien sûr, on trouvera toujours plus audacieux, tels les spécialistes éducation du *Figaro* :



L'approche est plus franche, le verdict implacable. Nous n'avons alors plus affaire à « *ces profs* », fraction mal identifiée de la profession dans son ensemble, mais aux professeurs en général, congénitalement absentéistes.

Dans les deux cas, les gros titres des articles, qui visent à faire sensation plutôt qu'à informer, réduisent des rapports dépassant chacun les 150 pages à un simple slogan... Sans doute ces rapports sont-ils discutables et doivent-ils être discutés. Mais cela rend d'autant plus nécessaire de la part des journalistes un propos argumenté, informé et nuancé.

## ... ET LE « CHOC » DES PHOTOS

Les illustrations photographiques de ces accroches souvent caricaturales ne sont pas en reste. En effet, tandis que sur le fond, les articles pointent un absentéisme chronique de la part des enseignants, sur la forme, plusieurs photos viennent opportunément appuyer ce constat pour lui donner plus de vraisemblance encore.

Ainsi, la salle de classe est vidée de ses enseignants, par *Le Figaro*.



Tandis que pour France Inter, ce sont à la fois les enseignants et les élèves qui disparaissent.

Dans certains cas, c'est l'établissement lui-même qui affiche porte close... Probable symbole d'un corps enseignant démissionnaire et d'une fonction publique qui manque décidément à tous ses devoirs: faute d'enseignants (et de tout le reste du personnel qui travaille d'ordinaire dans un établissement scolaire), les élèves ne peuvent même plus pénétrer dans l'enceinte dudit établissement, comme l'illustre ce cliché du *Parisien* :



Les enseignants manquent régulièrement à l'appel, c'est entendu, et sans doute à leur devoir, c'est sous-entendu. Mais c'est le « mammouth » dans son ensemble qui est visé. Et la liste des tares est longue; fort heureusement, de vertueux journalistes sont là pour nous les rappeler.

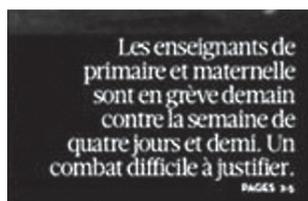
L'enseignant, (trop) souvent absent, est un être manifestement fainéant; comment comprendre sinon son hostilité présumée à la prise en compte de son « temps de travail réel » sur laquelle plusieurs journalistes s'attardent. L'article du *Figaro* daté du 22 mai est à cet égard riche d'enseignements. Le titre choisi (« Les Sages pour le temps de travail réel des enseignants ») laisse entendre d'abord qu'il y aurait un temps de travail fictif qui s'y oppose et auquel les enseignants – ces planqués! – sont très attachés. La suite n'est pas moins lourde de sous-entendus :

« Comment imaginer qu'on puisse piloter une organisation sans connaître le temps réel de travail de ses participants? C'est pourtant la situation dans laquelle se trouve l'Éducation nationale. Comme le souligne le rapport de la Cour des comptes publié mercredi, "il n'existe pas de suivi fiable du temps de travail total des enseignants". Les chiffres proviennent d'enquêtes déclaratives. [...] Mais nul ne sait si ces réponses des enseignants sont exactes. Et intuitivement, les parents devinent que les temps de préparation peuvent être très différents selon les professeurs. »

À chacun d'en tirer intuitivement la conclusion qui s'impose: il faut (re)mettre les enseignants au travail. Et les plus grands experts sont appelés en renfort par l'auteur de l'article. Ainsi, Michel Didier, président de COE-Rexecode, organisation proche du patronat, « porte un diagnostic sans concession sur l'ensemble de la fonction publique: "Le temps de travail réel des fonctionnaires n'est pas évalué. Il y a des dérives, certains cumulant les absences. La productivité est faible." » Dérives, absences, faible productivité. Heureusement que certains osent dire tout haut ce que d'autres pensent tout bas...

Autre éminent spécialiste, « Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'université Paris-Dauphine, estime lui aussi qu'il faut réorganiser le secteur public, en posant notamment la question du temps de travail: "Il faut réformer au cas par cas. Le problème des universités – un temps de vacances trop long, avec une fermeture trois mois par an – n'est pas celui de l'hôpital." » Chacun l'aura compris, les enseignants cultivent au moins autant la paresse que leurs élèves.

Et quand *Libération* tente d'expliquer la grève des enseignants de primaire et maternelle – ou plutôt d'expliquer qu'elle est inexplicable –, c'est encore le temps de travail qui est mis en avant: s'ils sont en grève, c'est d'abord et avant tout parce qu'ils sont réticents à travailler plus.



Difficile en effet d'expliquer quoi que ce soit à partir d'une vision si simpliste de la réforme en cours et des réserves que certains enseignants peuvent nourrir à son égard...

La paresse supposée des enseignants est d'autant plus insupportable qu'ils coûtent cher, très cher à la nation, comme en témoigne la photo légendée ci-après, tout en nuances :



« En 2011, les enseignants pesaient près de 49,9 milliards d'euros... »

Ceux qui croyaient le mammouth disparu depuis longtemps en sont pour leurs frais: l'Éducation nationale est un poids, voire un fardeau, que chacun doit supporter. Qu'il s'agisse d'un service (public), nécessaire à la formation du

citoyen et au pays tout entier, entre rarement en ligne de compte: ce mammouth que d'aucuns ressuscitent se caractérise surtout par sa lenteur et ses pesanteurs. Certains clichés ont la vie dure et le plus simple pour disqualifier le monde enseignant reste de le taxer de corporatisme ou d'archaïsme, c'est selon, sans démonstration aucune mais avec la garantie que le cliché parlera au plus grand nombre.

Aussi, Fabrice Rousselot, pour *Libération* (édito du 12 mai), ne recule devant aucune simplification lorsque, concédant que ce sera « seulement au prix d'un vaste réinvestissement dans l'éducation en France que l'on pourra retrouver des profs plus apaisés », il déclare, presque menaçant: « Mais, attention, cette refondation ne doit souffrir d'aucun tabou et inclure évidemment la réforme des rythmes scolaires. Aux nouveaux profs de faire aussi ce pari sur l'avenir, pour enfin réinventer leur métier et faire face à ses défis sociaux, économiques et technologiques. En prenant soin d'éviter des réflexes corporatistes trop souvent tournés vers le passé. »

Sans que l'on sache vraiment à quel tabou il fait allusion, l'éditorialiste propage l'image d'enseignants par définition réfractaires aux réformes, et s'accrochant désespérément à des pratiques d'un autre temps. « Avenir », le titre de son éditorial apparemment tourné vers des lendemains qui pourraient chanter, est en réalité une exhortation à rompre avec les vieux schémas dont les enseignants auraient bien du mal à se défaire. Que n'est-il aussi rigoureux dans sa volonté d'éviter certains « réflexes » journalistiques?

En définitive, le seul hommage que les journalistes veulent bien rendre au corps enseignant consiste à souligner, comme dans *Le Figaro* du 14 mai, « Comment les profs font réussir leurs enfants ». La légende de l'illustration de l'article interpelle: « De l'école primaire au lycée, les enfants d'enseignants sont les premiers de la classe. Ils passent devant tout le monde, y compris les enfants de cadres. » « Ils passent devant tout le monde »: formule subtile mêlant données objectives et sous-entendus. Certes, les enseignants ne font sans

doute pas tout leur possible pour la réussite des enfants en général (absences à répétition, temps de travail aléatoire, incapacité d'innover, etc.) mais pour les leurs, ils ne comptent pas leurs heures ! L'hommage n'en est donc pas un : il pointe au contraire un égoïsme qui vient s'ajouter à la longue liste de leurs tares. Et la journaliste d'enfoncer le clou pour achever de démontrer leur duplicité : « *Exigeants et connaisseurs du système [...] Ce sont les plus grands bénéficiaires du système scolaire.* »

Dès lors, compte tenu de l'état déplorable de l'institution scolaire et des manquements de ceux censés l'incarner, seules des « mesures choc » peuvent redresser la situation.

### III. DÉGRAISSER LE MAMMOUTH POUR ENGRAISSER LE PRIVÉ

Miracle du calendrier, plusieurs études tombent à point nommé qui permettent aux journalistes, dont ceux, toujours en pointe, du *Figaro*, de souligner que « Les Français [sont] attachés à la qualité de l'enseignement catholique ». Les chiffres sont éloquentes :

« *Un "enseignement de qualité", ouvert aux autres religions et aux non-croyants. C'est ainsi que les Français perçoivent l'enseignement catholique, confirmant sa position alternative face au public. S'ils avaient un enfant à scolariser, 43 % d'entre eux affirment qu'ils souhaiteraient le faire dans l'enseignement catholique privé. Preuve que ce dernier s'impose comme une alternative de poids. Le fait que 39 % des catégories populaires adhèrent à cette solution renforce l'assertion, et marque, selon le sondage "la capacité de l'enseignement catholique à intéresser les Français au-delà de leurs capacités financières supposées". [...] L'écrasante majorité des répondants (90 %) trouvent "normal" que les parents aient le choix entre le public et le privé. Choix que 72 % conçoivent comme une "chance". [...] La délicate question du financement par l'État, que certains remettent en question au vu des libertés prises par les établissements, ne soulève pas de critique: 65 % des sondés jugent logique que l'État participe au financement [...].* »

Étrange coïncidence que cet engouement réaffirmé pour l'enseignement privé catholique au moment où l'enseignement public est si décrié, entre autres par les journalistes. Étrange aussi que l'on transforme en « preuve » des choses pour le moins hypothétiques : « *S'ils avaient un enfant à scolariser, 43 % d'entre eux affirment qu'ils souhaiteraient le faire dans l'enseignement catholique privé.* » De quelle preuve peut-il s'agir et quelle valeur lui attribuer quand les répondants n'ont pas forcément d'enfant à scolariser ? La question ne se posant pas, pourquoi donc la poser ? Étrange, enfin, que soit pris pour argent comptant de tels « résultats » alors que le sondage est l'œuvre conjointe de OpinionWay et de... *La Croix*. Reste que face à une présentation si laudative du privé, chacun a compris ce qu'il lui restait à faire pour ses enfants.

Par ailleurs, si l'enseignement public est malade, qu'il se rassure, des méthodes ayant fait leurs preuves dans le privé peuvent, semble-t-il, y être importées. C'est ainsi que quelques journalistes soucieux du bien commun s'efforcent, au-delà de la critique, de faire œuvre utile en contribuant à leur tour à l'impérieuse réforme du « mammouth ». Nos spécialistes ès éducation sont ainsi loin d'être à court d'idées lorsqu'en matière de gestion du personnel, par exemple, ils font le constat sombre qui suit :

### Éducation: des chefs d'établissement pas assez managers

ACTUALITÉ > SOCIÉTÉ Par Caroline Beyer Publié le 22/05/2013 à 20:55

Ou comment brouiller un peu plus la frontière entre privé et public en faisant du « management » le cœur d'une école à nouveau conquérante... Cette contre-révolution scolaire, que beaucoup semblent appeler de leurs vœux, s'inscrit pourtant dans un cadre idéologique plus global. *In fine*, pour la journaliste du *Figaro*, la réforme de l'école n'est qu'une étape annonciatrice de changements plus vastes et plus profonds :

« *"Les professeurs sont spécialisés dans des matières, ce qui complique les choses", estime Michel Didier, président de COE-Rexecode. En revanche, ce dernier porte un diagnostic sans concession sur l'ensemble de la fonction publique. "Le temps de travail réel des fonctionnaires n'est pas évalué". Il y a des dérives, certains cumulant les absences. La productivité est faible. Il est donc possible de faire mieux avec moins de personnel.* »

« *Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'université Paris-Dauphine, estime lui aussi qu'il faut réorganiser le secteur public, en posant notamment la question du temps de travail. "Il faut réformer au cas par cas. Le problème des universités - un temps de vacances trop long, avec une fermeture trois mois par an - n'est pas celui de l'hôpital". Adeptes d'une solution plus globale et radicale, le sénateur UDI Jean Arthuis prône la fin des 35 heures dans la fonction publique. De quoi économiser 25 à 30 milliards. Une vraie mesure choc...* » D'abord « faire mieux avec moins de personnel », puis poser la question du temps de travail, avant de prôner, pour finir, « la fin des 35 heures dans la fonction publique ». Vous avez dit « vraies mesures choc » ?

\*\*\*

Il ne s'agit ici nullement de prendre position au sujet de l'immobilisme - réel ou supposé - de l'Éducation nationale, mais plutôt d'appeler des journalistes pour qui la privatisation est forcément mère de toutes les vertus à un peu de retenue : pourquoi, au lieu de « sonner la charge contre le mammouth », ne pas se pencher sur les corporatismes et les conformismes médiatiques ? Cela aurait au moins le mérite de l'originalité.

# COACHING PATRONAL AU COLLÈGE, SOUS L'ŒIL ATTENDRI DE FRANCE 2

Mardi 18 juin, dans le 20h de France 2, après les 9 minutes inaugurales sur les inondations en France, et parmi les quelques miettes distribuées aux autres sujets (3 mn sur le mouvement social au Brésil, 2 mn sur l'accueil des touristes à Paris), on retiendra un reportage d'anthologie, intitulé (sur le site de France 2) « Éducation: du coaching en ZEP »: 4 mn 20 consacrées à l'intervention d'une cadre dirigeante dans un collège de « ZEP », pour appliquer, selon ses propres dires, les « méthodes d'entreprise » à l'école. 4 mn 20 pour un « gros plan » qui traite un sujet sans (se) poser la moindre question, sans rien en dire sinon célébrer les vertus d'une initiative qui, comme d'autres, relève d'un entrisme entrepreneurial fort à la mode dans l'institution scolaire. Une initiative présentée sans contrepoint ni distance: un tel éloge relève-t-il encore de l'information ?

Le lancement de David Pujadas indique assez quel sera l'angle du reportage: « Gros plan sur un atout qui manque souvent aux élèves dans les zones sensibles: la confiance, la confiance en soi, la confiance en son potentiel. Eh bien le CAC 40 s'en mêle. Depuis quelques années des cadres de très grandes entreprises viennent parler aux collégiens, ils viennent les coacher comme on dit aujourd'hui, les secouer aussi parfois: les managers au service des élèves. »

Nous voilà prévenus: il ne s'agit nullement d'interroger le principe même de faire intervenir des patrons au sein d'un collège, mais uniquement de rendre compte de l'initiative, et sous un angle positif, puisqu'elle est d'emblée jugée (ou, en tout cas, présentée) favorablement: le sujet est cet « atout », la « confiance en soi », que des cadres supérieurs, se mettant « au service » d'élèves de « ZEP », sont en mesure de leur apporter. Quitte à les « secouer » quelque peu, car on ne le sous-entend jamais assez, les « élèves de ZEP », s'ils ont leurs problèmes (que le reportage n'évoquera pas), gagneraient tout de même à se secouer un peu.

Signe de cet *a priori* positif, le titre du reportage tel qu'il apparaît derrière Pujadas: « Réussite: les patrons enseignent en ZEP ». On commence par un aperçu du collège « de banlieue parisienne au bord de l'autoroute », et où pourtant « on a des rêves, comme ces élèves de sixième » - qui déclarent à l'écran ce qu'ils veulent

devenir plus tard: architecte, cosmonaute, etc. Un problème, une solution: telle semble être la logique implicite du commentaire qui enchaîne: « Pour accroître les chances de réussite de ses élèves, le collège a mis en place des séances de coaching avec des cadres supérieurs de grands groupes. Ses méthodes pour gagner, cette responsable du groupe Orange les a adaptées des adultes aux enfants, du CAC 40 à la cité. »



Sans présentation synthétique de la part des journalistes, il est difficile de se faire une idée précise du contenu exact des « séances de coaching ». Mais ce que l'on en voit,

par bribes, est assez consternant. Ainsi l'on peut admirer l'intervenante, descendue des sommets du groupe Orange, conseiller aux élèves de « se brosser les dents », « faire de l'exercice et manger équilibré », et le commentaire de résumer: « se coucher tôt, ne pas regarder la télé pendant qu'on fait ses devoirs, des règles simples mais difficiles à appliquer dans certaines familles [1]. »

Que des grands patrons se déplacent en banlieue parisienne pour apprendre aux collégiens à se brosser les dents ne laisse pas de surprendre - et n'est pas sans évoquer un certain paternalisme

qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, prêchait aux pauvres l'hygiène et les bonnes mœurs... Mais que ne ferait-on pas pour la « réussite » des élèves?

Autre aperçu du contenu de ces séances de coaching: « Pour encourager ces élèves à s'accrocher, Hélène s'appuie sur la vidéo d'un psychologue, le professeur Marty: "Cette idée qu'on a envie de devenir quelqu'un, c'est une idée qu'il faut conserver et qu'il faut conserver toute sa vie, cette idée qu'on veut devenir le meilleur par exemple." » « Devenir quelqu'un » (cadre chez Orange par exemple), « devenir le meilleur », voilà en effet de belles idées saines, négligées par l'Éducation nationale, et que seuls des « winners » du monde merveilleux de l'entreprise pouvaient transmettre aux élèves qui décrochent parce qu'ils ne « s'accrochent » pas.

Ces « méthodes pour gagner »... gagnent, évidemment: c'est la conclusion tirée par tout le monde. Le commentaire, d'abord, qui tire un bilan qu'il est « trop tôt pour tirer », sur la base d'un sondage rigoureux de « l'équipe enseignante »: « S'il est encore trop tôt pour tirer un bilan, l'équipe enseignante a remarqué que les élèves sont déjà plus attentifs, moins fatigués. »

Par la principale du collège, ensuite: « En ZEP on a de nombreuses problématiques, donc on doit avoir de nombreuses réponses diversifiées, donc les professeurs en sont une, les intervenants extérieurs en sont d'autres. »

Par David Pujadas enfin, qui conclut logiquement: « Voilà. La rencontre de deux mondes et chacun visiblement y trouve son compte. » Et c'est en effet ce que montre le reportage. Sans jamais paraître se poser la moindre question sur le bien-fondé de ce genre d'intervention, qui, à écouter son commentaire et les intervenants qu'il filme, semble aller de soi. Aucune prise de distance, à moins de considérer comme telle la question posée à l'intervenante: « Ce sont des messages que les profs, que l'Éducation nationale ne peut pas passer? »

Si cette question est l'occasion pour l'intervenante de servir sa soupe



(non sans dévoiler quelque peu ses batteries: « Je crois qu'on est complémentaires [...] Pourquoi ne pas amener des méthodes d'entreprise dans l'Éducation nationale, ça s'appelle du management, tout simplement »...), elle montre que même un journaliste de France 2 peut s'interroger. En creusant un peu, il pourrait se demander ce qui peut pousser des patrons de grandes entreprises, leur légendaire philanthropie mise à part, à enseigner le secret de la « réussite » à des élèves de quartiers défavorisés. Sur sa lancée, il pourrait se renseigner sur la gentille cadre d'Orange et sa gentille association, « Énergie Jeunes », qui (à la différence d'Acrimed) est reconnue d'intérêt général [2], et qui a, selon son site internet, « pour mission principale la prévention du décrochage scolaire », sur la base d'un diagnostic imparable: « L'échec scolaire résulte le plus souvent d'un cercle vicieux dans lequel se mêlent un manque de travail, de mauvais résultats, la perte de l'estime de soi et le découragement. Sa meilleure prévention est la régularité dans l'effort. Cela suppose l'engagement, c'est-à-dire l'implication personnelle dans l'action, ainsi que l'autodiscipline [...] ».

Diagnostic qui fait de l'échec scolaire un problème individuel, en évacuant toute considération sociale ou sociologique, diagnostic parfaitement neutre par conséquent, partagé par les partenaires de l'association qui l'aident à mener à bien sa mission, comme L'Oréal [3], Manpower, Orange, etc. Enfin, mais cela va sans dire, « l'association est indépendante et n'a aucun caractère politique, religieux ou commercial. »

Parvenu à ce point, notre valeureux journaliste pourrait se demander, non seulement si les messages d'une association subventionnée par les grandes entreprises, qui propage sous couvert de soutien pédagogique les fondements idéologiques du capitalisme néo-libéral, « sont des messages que les profs, que l'Éducation nationale ne peut pas passer » toute seule, mais aussi, et surtout, si c'est bien le rôle de l'Éducation nationale de les faire « passer », que ce soit par le biais de ses « profs », ou par le truchement de cadres dirigeants intervenant non pas seulement comme témoin, interrogé par un professeur, mais en situation d'enseignement, seul face aux élèves, comme dans le reportage de France 2. Un dispositif qui serait à bon droit mis en cause s'il s'agissait de curés de toute obéissance ou de militants de tout bord (comme ceux d'Acrimed par exemple...) Mais c'est bien connu, les patrons ne font pas de politique, ni d'idéologie. Et le 20h de France 2, encore moins.

Fort de toutes ces questions, notre journaliste ne tiendrait-il pas là un beau sujet de reportage?

[1] Commentaire suivi de quelques phrases de 2 élèves expliquant leurs difficultés personnelles. C'est la seule allusion à la situation sociale des élèves qu'on trouvera dans le reportage.

[2] Elle est en outre habilitée par l'Éducation nationale à recevoir la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

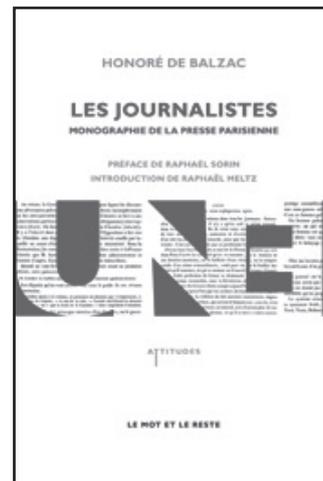
[3] Qui a généreusement prêté l'auditorium de son siège pour la « convention Énergie Jeunes 2012 », en présence du PDG de L'Oréal, de Jacques Attali, etc.

# LES JOURNALISTES. MONOGRAPHIE DE LA PRESSE PARISIENNE (1843)

Publié en 1843, ce pamphlet a été écrit sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), treize ans après que la révolution de 1830, déclenchée notamment par l'abolition de la liberté de la presse, a partiellement rétabli celle-ci et alors que naît une presse industrielle. Balzac tranche en deux « axiomes » : « *On tuera la presse comme on tue un peuple, en lui donnant la liberté* », et « *Si la presse n'existait pas, il faudrait ne pas l'inventer* ».

Le journalisme est alors encore loin de constituer une profession. Balzac lui-même réserve le terme à l'une des variétés de tous ceux qui écrivent dans la presse et qu'il désigne comme des « gens de lettres ». Ils constituent un « ordre », comme on parle d'un « ordre » pour classer les espèces vivantes, au même titre que les « gens d'arme ». Ce qui leur vaut cette sarcastique assimilation : « *l'Ordre Gendeleltre (comme Gendarmerie)* ». Et « *la presse* » est « *le mot adopté pour exprimer tout ce qui se publie périodiquement en politique et en littérature, et où l'on juge les œuvres de ceux qui gouvernent et de ceux qui écrivent, deux manières de mener les hommes* ». Balzac divise par conséquent « *l'Ordre Gendeleltre* » en deux genres : le genre publiciste et le genre critique. Le premier mérite ce verdict : « *Publicistes, ce nom jadis attribué aux grands écrivains [...] est devenu celui de tous les écrivassiers qui font de la politique.* » Quant au second, sa cause est également entendue : « *Il existe en tout critique un auteur impuissant.* »

Cette « *portion d'Histoire Naturelle Sociale* » distingue des sous-genres et des variétés que l'on ne détaillera pas ici. Qu'il suffise de dire que la typologie proposée par ce pamphlet, satirique et féroce, ponctuée par des « axiomes » et des textes parodiques, est plutôt jubilatoire. Mais le mépris dont Balzac accable les politiques (surtout quand ils écrivent dans la presse ou que celle-ci se met à leur service) et les critiques (surtout quand leur médiocrité signe leur impuissance artistique) s'étend aux publics et laisse transparaître, parsemé de remarques misogynes, un point de vue élitaire et conservateur dont de nombreuses variantes jalonnent l'histoire de la critique de la presse et, plus généralement des médias. Ce n'est donc pas seulement pour ne pas céder à la tentation d'anachronisme que cette *Monographie*, si elle pouvait être transposée, devrait l'être avec discernement. Mais n'est pas Balzac qui veut...



Honoré de BALZAC, éd. Le mot et le reste, 2012, 212 p., 12€.  
(Également disponible gratuitement en .pdf sur Internet.)

**Adhérer**  
**Acheter en ligne**  
[www.acrimed.org](http://www.acrimed.org)

>> **Je m'abonne** pour un an (soit quatre numéros) à *Médiacritique(s)* à partir du n° ...

<input type="checkbox"/> Tarif normal : 15 €	<input type="checkbox"/> Tarif de soutien : 20 € (ou plus...)
<input type="checkbox"/> Union européenne et Suisse : 25 €	<input type="checkbox"/> Reste du monde : 32 €

>> **Je commande**

- NOUVEAU!** Le T-shirt « La télé commande » : 15€, frais de port compris. Taille : XXL, XL, L, M, S.
- Le(s) n° ..... de *Médiacritique(s)* : 5€ le n°, frais de port compris.
- Le(s) livre(s) n° ..... d'Acrimed, aux éditions Syllepse : 7€ pièce, frais de port compris.
- Le DVD des *Nouveaux Chiens de garde* : 17,90€, frais de port compris. (Commandes groupées : nous contacter.)
- Des autocollants : prix libre (min. 2€ pour frais de port). Indiquez vos préférences grâce aux numéros.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Signature : .....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre,  
et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d'« **Action-Critique-Médias** », à l'adresse suivante :  
Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris  
Tél. : 09 52 86 52 91 — Email : [admin@acrimed.org](mailto:admin@acrimed.org)

# MÉDIA(BOU)TIQUE

## LIVRES D'ACRIMED

1. Médias en campagne – 7€
2. Médias et mobilisations sociales – 7€
3. Tous les médias sont-ils de droite? – 7€



## MÉDIACRITIQUE(S)



Au n°: 5€.

- n° 1: Attention Sondages! – n° 2: Sexisme médiatique  
n° 3: Médiatisation, piège à cons – n° 4: Amour, sport et beauté  
n° 5: Pédagogies médiatiques – n° 6: Transformer les médias?  
n° 7: Médias de démobilisation sociale – n° 8: Jeux de l'été



17,90€ le DVD, frais de port compris.

## LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

## AUTOCOLLANTS (CONÇUS ET RÉALISÉS PAR SÉBASTIEN MARCHAL)



## TICHEURTE

15€ le t-shirt,  
frais de port compris.

Prérétréci,  
90% coton, 10% polyester.

5 tailles disponibles:  
XXL, XL, L, M, S.



## FAIS-MOI PEUR

En juin dernier, l'Inastat, baromètre thématique des JT de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a fourni les données chiffrées permettant de mesurer avec précision une évolution qui n'étonnera personne: le nombre de sujets consacrés à des faits divers dans les JT du soir a augmenté de 73 % depuis dix ans, pour atteindre une moyenne de 5 par jour, toutes chaînes confondues. M6 remporte la médaille d'or (près de 10 % du JT), le bonnet d'âne revenant à Arte (1,1 %), toujours aussi rétive à l'anecdote crapoteuse qui fait le bonheur des autres – notamment TF1 et France 2 qui, dans leur joyeuse concurrence, font à peu près jeu égal (6,2 et 5,5 %).

Les faits divers préférés des rédacteurs en chef sont naturellement les plus sanglants, les plus violents: plus de la moitié des faits divers mis ainsi en vedette concernent les atteintes aux personnes (agressions, meurtres, enlèvements, viols...). Assez loin derrière, viennent les accidents (naufrages, incendies, noyades, attaques de requin...) et les actes de banditisme (cambriolages, règlements de compte, trafics divers...). Et toujours, une nette préférence pour les faits divers impliquant des enfants ou des adolescents (30 % des sujets en 2012): c'est toujours plus intéressant!

Certains médias ont évoqué brièvement ces statistiques. Dans le meilleur des cas, en se contentant de citer la (trop?) célèbre formule de Bourdieu « les faits divers font diversion », mais sans en dire un mot, ni se risquer à analyser le phénomène, par exemple sous l'angle de la course à l'audience ou de la dépolitisation. Dans le pire des cas, *Direct matin* en l'occurrence, l'augmentation vertigineuse des sujets consacrés aux faits divers fut traité... comme un fait divers parmi d'autres – mais, tout de même, le plus important du jour! Ou, dans un autre genre, par *L'express.fr*, comme un attrape-clics fourni clé en main par l'INA. Il faut dire que ces mêmes médias sont autant drogués aux faits divers que les JT, sinon davantage. Vous voulez savoir ce qui se passe en Seine-Saint-Denis? *Le Parisien* vous informe, sur Twitter, de préférence en direct des commissariats... En somme, et sans surprise, la critique des médias dans les médias, ce n'est toujours pas d'actualité.

### Meurtres, enlèvements, viols, êtes-vous friand de faits divers au JT?

Par L'EXPRESS.fr, publié le 18/06/2013 à 10:35

Une étude de l'INA montre que la part des journaux télévisés consacrée aux faits divers a augmenté de 73% en dix ans. Et vous, voulez-vous davantage d'hémoglobine au JT?

Paris: Un cycliste se fait arracher le bras par un bus  
Il y a 4 jours - Mardi après-midi, un homme de 25 ans s'est fait arracher le bras par un bus alors qu'il se déplaçait à vélo. Il a été conduit à l'hôpital.

Le père de l'enfant massacré fait figure de suspect n°1  
Il y a 6 jours - Le corps d'un enfant de 4 ans, Mattéo, a été découvert décapité et partiellement calciné, tôt mercredi matin, dans la cour de la maison...

Un enfant de 4 ans retrouvé décapité et calciné  
Il y a 6 jours - Le corps d'un enfant de quatre ans a été retrouvé décapité et son corps calciné dans la niche à chiens de la cour de la maison familiale...

TELEVISION  
Il y a 1 semaine  
Les faits divers de plus en plus présents dans les JT

Un demi corps découvert dans la Garonne  
Il y a 1 semaine - Un promeneur a découvert dimanche 18 juin, en début d'après-midi, la moitié d'un corps humain, immergé en partie dans les eaux de la Garonne, à...

Violée par son père, elle le décapite  
Il y a 1 semaine - Une jeune femme de 18 ans habitant les hauts plateaux de Papouasie-Nouvelle Guinée a décapité son père inostueux à la machette. Solitaires, les habitants de son...